

# Transferts de savoir entre les Sociétés économiques de Berne et d'Yverdon: l'exemple de la sériciculture

Thierry Dubois

En 1759, des bourgeois bernois – des patriciens pour la plupart – fondent la Société économique de Berne dans le but de promouvoir le développement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Leur objectif premier est d'accroître par des réformes agraires la production des céréales pour en limiter les importations, couper court aux crises de subsistance et asseoir l'indépendance économique de l'Etat.<sup>1</sup>

Au printemps 1761, cette société d'utilité publique invite les notables des villes du territoire de la République à constituer des bureaux de correspondance destinés à susciter l'émulation et à servir de relais dans la diffusion des connaissances économiques et dans la collecte d'informations pratiques sur les expériences locales.<sup>2</sup> Il se crée quatorze sociétés correspondantes dans les territoires de LL.EE., dont cinq dans le Pays de Vaud, à Lausanne, à Vevey, à Yverdon, à Nyon et à Payerne.<sup>3</sup>

Comment collaboraient-elles avec la Société économique de Berne? Quelle fut leur contribution à son ambitieux programme de réformes agraires? Dans quelle mesure sont-elles parvenues à l'appliquer? Comment les connaissances circulaient-elles entre le centre bernois et la périphérie vaudoise? C'est à ces questions que tente de répondre cet article à partir du cas particulier de la Société économique d'Yverdon et du projet bernois d'encourager la sériciculture dans le Pays de Vaud. Après avoir analysé la composition, le fonctionnement et les activités de cette société, nous étudierons les aléas de ses tentatives d'établir la culture du mûrier blanc, dont les feuilles servent au nourrissage des vers à soie.

Les sociétés correspondantes ont peu retenu l'attention des historiens jusqu'à présent.<sup>4</sup> Selon toute apparence, celle d'Yverdon est la seule du Pays de Vaud dont les archives nous soient parvenues, probablement parce qu'elle partageait ses registres avec la bibliothèque qu'elle a fondée pour soutenir ses travaux et qui existe toujours sous le nom de Bibliothèque publique d'Yverdon. Les sources manuscrites conservées dans cette institution comprennent les registres des procès-verbaux des assemblées de la direction, les registres des comptes, un recueil factice de mémoires manuscrits et une maigre correspondance.<sup>5</sup> Ces documents sont heureusement complétés par les archives de la Société économique de Berne, qui sont conservées à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, et par les *Mémoires et observations*, le périodique édité en deux langues par cette société.<sup>6</sup>

Avec Morges, Moudon et Nyon, Yverdon est l'une des quatre «bonnes villes» du Pays de Vaud auxquelles les princes de Savoie avaient accordé des franchises

au Moyen Âge. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est aussi l'une des quatre villes vaudoises qui comptent plus de 2000 habitants. Le recensement de 1764 y dénombre 2353 âmes, 7191 à Lausanne, 3350 à Vevey et 2385 à Morges. Le troisième par sa taille, le bailliage d'Yverdon compte 15 443 habitants.<sup>7</sup> Chef-lieu d'un bailliage et siège d'une classe ecclésiastique et d'un département militaire, Yverdon concentre administration politique, judiciaire, ecclésiastique, militaire et douanière. Les administrations baillivale et municipale s'y superposent, la cour baillivale y jouxte celle de la châtellenie. Les activités économiques secondaires embrassent la batellerie, le foulage des draps, la blanchisserie, la teinturerie, la tannerie, la fabrication de chandelles et l'imprimerie. La ville jouit d'une importance commerciale considérable en raison de sa position stratégique. Située au bord d'un lac, sur des axes névralgiques de communication lacustre, fluviale et routière, elle possède un port et des foires. Elle abrite également un important bureau des péages. Yverdon a le monopole du sel que Berne importe par la route de Pontarlier; le receveur des sels de France y réside et prend rang dans la Société économique. C'est donc un vivier de magistrats, de fonctionnaires bernois ou vaudois, de pasteurs, de marchands et de lettrés. L'étude prosopographique des membres de la Société économique d'Yverdon qui suit éclaire leur rôle potentiel dans les processus de transfert de savoir.

### **Un aréopage de notables éclairés**

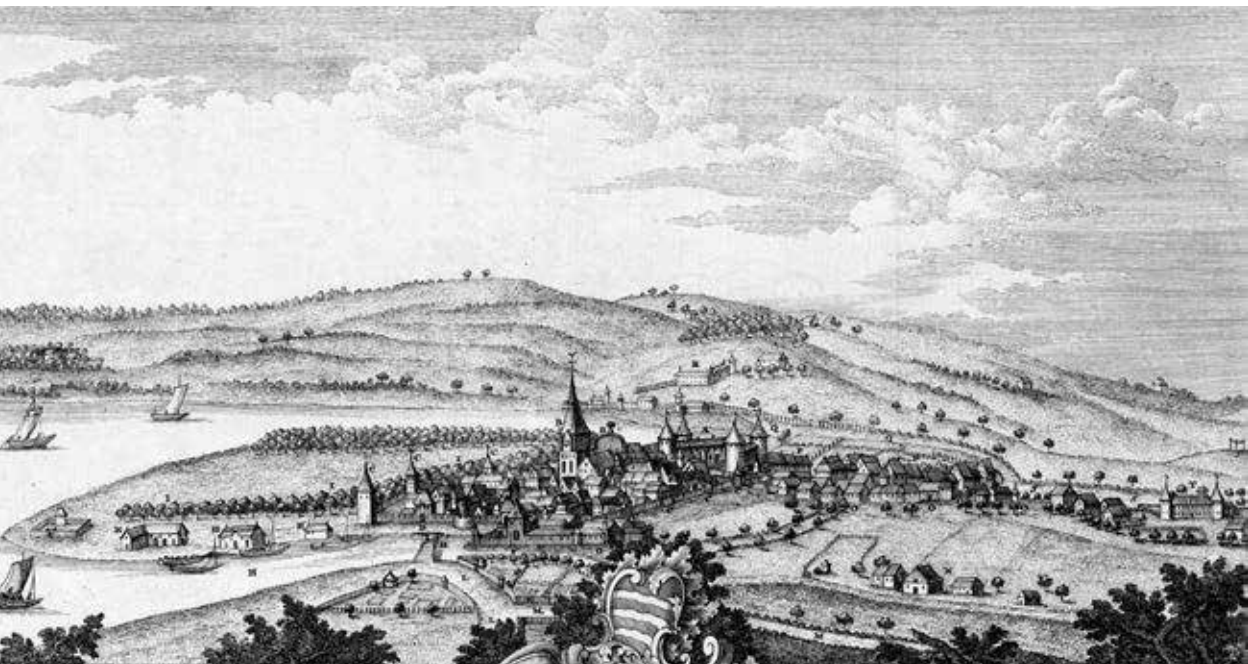
En mars 1761, le secrétaire français de la Société économique de Berne, Elie Bertrand, demande au secrétaire baillival d'Yverdon de lui fournir une liste des notables auxquels envoyer une lettre circulaire les invitant à se constituer en société correspondante, accompagnée du *Projet pour l'établissement de quelques sociétés correspondantes* et du programme de réformes des économistes de Berne.<sup>8</sup> Le 1<sup>er</sup> juin 1761, la première assemblée de la Société économique d'Yverdon réunit, sous la présidence du bailli, les dix-sept personnalités qui ont répondu à l'appel.<sup>9</sup> Chose rare, le bailli Victor de Gingins (1708–1776), seigneur de Moiry, est un Vaudois, qui plus est, ouvert aux idées des Lumières. Esprit libéral et cultivé, il prendra la défense de Rousseau à la suite de la condamnation de *l'Emile* en 1762, sans pour autant parvenir à empêcher son expulsion des terres de Berne. Il est l'auteur d'un roman historique édité par Fortuné-Barthélemy de Félice en 1765, *Le Bacha de Bude*.

Le premier acte de la Société naissante est de se doter d'un directeur, d'un sous-directeur, d'un secrétaire et d'un boursier. Louis-Emmanuel Bourgeois

(1707–1783), membre du Conseil des Douze, justicier, châtelain des Clées et président de la Charitable Direction des pauvres, est le directeur de la Société. Il deviendra assesseur baillival et banneret à trois reprises. Le vice-directeur est Jean-Georges Pillichody (1715–1783), docteur en droit, justicier d'Yverdon, châtelain de Baulmes, abbé de la compagnie des bateliers, inspecteur général des péages puis caissier des sels, l'une des prébendes les plus lucratives. Il a rédigé non seulement le règlement de la Société économique d'Yverdon, mais aussi ceux de la Charitable Direction des pauvres et de la bibliothèque, ainsi que le projet de souscription pour une bibliothèque publique. Fils d'un avocat et conseiller qui s'est enrichi dans le commerce et dans sa charge de receveur du château, il a, comme son père, épousé une descendante d'une puissante famille patricienne bernoise, les Watteville. Ses oncles, coseigneurs de Bavois-Dessus, ont fait fortune dans le négoce des vins. Le puîné, tout ensemble châtelain et lieutenant baillival d'Yverdon pendant plus d'un demi-siècle, c'est-à-dire le personnage le plus important du bailliage après le bailli, préside la cour de justice et, en l'absence du bailli, la cour baillivale. Son neveu lui succédera dans ces charges après l'y avoir secondé en tant que lieutenant de justice et assesseur baillival. Collaborateur du *Journal helvétique*, Jean-Georges Pillichody est l'auteur de deux ouvrages, l'un sur le droit coutumier vaudois qui lui valut des démêlés avec le juriconsulte neuchâtelois Jacques-François Boyve (1692–1772), l'autre sur le droit naturel, et d'un journal inédit qui fourmille de renseignements sur le fonctionnement des institutions et la vie sociale et familiale.<sup>10</sup>

Justicier à Yverdon, Jean-Daniel Bourgeois (1727–1791), seigneur de Longeville, cousin éloigné du directeur de la Société, remplit les rôles de secrétaire et de bibliothécaire. Le boursier François-Louis Haldimand (1705–1775), fils d'un notaire qui était receveur du bailliage, est notaire lui aussi, secrétaire baillival et géomètre, longtemps préposé à la construction des routes. Deux de ses frères sont négociants, le troisième deviendra gouverneur général du Canada.

Les autres membres comprennent Louis-Albert Portefaix (1718–1810) et Nicolas-Maximilien Bourgeois (1718–1775), fils d'un conseiller, cousin germain du directeur de la Société, soit deux des trois médecins pensionnés d'Yverdon. Féru de botanique, le second correspond avec Abraham Gagnebin (1707–1800) auquel il communique des plantes régionales. Daniel Verdelhan (1714–1773), avocat fils d'avocat, ancien condisciple du vice-directeur à l'université de Bâle, assesseur baillival et justicier à Yverdon, est docteur en droit, tout comme Moïse Favre (1715–1786), d'Orbe, et Joseph-François Burnand (1712–1803), membre du Conseil des Douze, qui sera le dernier lieutenant baillival et châtelain



Vue d'Yverdon prise du château de Chamblon (1757). – Gravure à l'eau-forte par David Herrliberger (1699–1777), d'après Jean-Jacques Berthoud de Plancemont.

d'Yverdon. Gamaliel Doxat (1713–1764) est lieutenant d'Yvonand, justicier et membre du Conseil des Vingt-Quatre. Un cousin de la branche aînée de la famille, François Doxat (1724–1792), coseigneur de Démoret, fils du banneret et assesseur baillival Jean-Michel Doxat (1696–1773), est lui aussi justicier à Yverdon et capitaine de milice. Jean-Rodolphe de Treytorrens (1715–1791), fils et petit-fils de secrétaire baillival, neveu et cousin germain de deux professeurs de philosophie, de mathématiques et de physique à l'académie de Lausanne, dont l'un est membre de la Société économique de Lausanne, est capitaine. Jonas-François Jeanneret (\*1704) et son parent Jean-Pierre Jeanneret (1704–1798) sont lieutenants, respectivement, de Provence et de Bonvillars. Marc de Boutes (1711–1791), seigneur de Verdun-en-Lauragais, est un négociant huguenot qui a fait fortune à Cadix et acquis la seigneurie de Champvent, avant de racheter celles de Corcelles-sur-Chavornay et de Cheseaux. Enfin, Georges-Nicolas du Plessis-Gouret (1723–1795) est seigneur de Bussy et d'Ependes.

Plusieurs des membres de la Société appartiennent à des familles qualifiées. La plupart sont issus de lignées de vieille souche, riches et puissantes, de longue date bourgeoises d'Yverdon, les Treytorrens depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, les Pillichody, Doxat et Bourgeois depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, les Portefaix et les Haldimand depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Un seul, Daniel Verdelhan, est fils de réfugiés huguenots de fraîche date. Les Doxat, Bourgeois et Treytorrens siègent dans les conseils depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, les Pillichody y ont fait leur entrée au siècle suivant. Ces familles auront fourni respectivement douze, dix, six et sept conseillers au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les membres de la Société sont pour l'essentiel des citadins et propriétaires fonciers fortunés et cultivés, dont les stratégies familiales ont renforcé la puissance par des alliances croisées (Jean-Rodolphe de Treytorrens est le neveu par alliance de François-Louis Haldimand; Joseph François Burnand a été le beau-frère de Moïse Favre, etc.). Ils appartiennent soit à l'oligarchie locale des magistrats qui monopolisent les charges baillivales et municipales, autrement dit les fonctions judiciaires, politiques, économiques et militaires qui sont les seuls postes à responsabilités que peuvent briguer les Vaudois, soit à la bourgeoisie des talents – notaires, avocats, médecins, négociants. Les dons de livres qu'ils font à la bibliothèque de la Société économique reflètent leur aisance, la diversité de leurs intérêts, leur niveau d'éducation et leur ouverture aux idées des Lumières.

Parmi les charges baillivales, outre le bailli, on trouve son secrétaire et l'un de ses trois assesseurs, l'avocat Daniel Verdelhan. Au chapitre des charges municipales, trois sont membres des Conseils, six siègent à la cour de justice

d'Yverdon ou d'autres juridictions du bailliage, deux président une cour de châ-tellenie, trois occupent la charge immédiatement subordonnée de lieutenant de justice. Autrement dit, les magistrats forment le cœur de la Société: la moitié de la cour baillivale et près de la moitié de la cour de justice d'Yverdon y sont représentées. Un quart des membres fondateurs sont docteurs en droit, deux autres sont docteurs en médecine. Enfin, trois sont officiers de ligne ou de milice. Le cumul de ces différentes fonctions n'est bien entendu pas exclu. Plusieurs familles influentes manquent à l'appel (les Roguin ou les Warney, par exemple). Enfin on ne compte aucun pasteur dans ce noyau primitif, alors qu'on en dénombre vingt-quatre dans l'ensemble des sociétés correspondantes du Pays de Vaud, sans parler des sociétés de l'Emmental et du Simmental, qui n'étaient composées que de ministres.<sup>11</sup>

La moyenne d'âge est de 46 ans, le plus jeune a 25 ans – l'âge de la majorité politique –, les plus âgés en ont 57. La longévité de ce noyau primitif est remarquable. La moitié des membres ordinaires siégeront jusqu'à leur mort, longtemps après que la Société économique d'Yverdon aura changé de vocation et de nom pour se transformer en Société littéraire en 1773. En revanche, six d'entre eux disparaissent rapidement des registres, qu'ils décèdent, quittent le bailliage ou démissionnent en prétextant leur éloignement géographique ou le poids de leurs autres occupations. Le règlement de la Société prévoyait que douze de ses seize membres devaient être domiciliés en ville, et les quatre autres dans les environs. Cette disposition s'est maintenue en dépit des défections qu'entraînait la distance. Parmi les nouveaux membres élus par cooptation, deux se distinguent par leur envergure intellectuelle internationale. Le premier, Samuel-Rodolphe Jeanneret (1739–1826), mathématicien, astronome, physicien, graveur, peintre et traducteur, remplace son frère Jean-Pierre, démissionnaire en 1763. Savant reconnu, membre de l'Académie des sciences de Berlin, il a étudié les mathématiques à Bâle sous la férule de Jean Bernoulli (1710–1790). Les *Recherches sur les moyens de perfectionner les rames des galères*, dont il est l'auteur avec son condisciple Jean Bernoulli (1744–1807), ont été couronnées en 1760 par l'Académie de Lyon.<sup>12</sup> En 1764, la Société d'Yverdon ferre un plus gros poisson encore en s'agrégeant comme membre honoraire Elie Bertrand, natif d'Orbe, pasteur de l'église française de Berne et secrétaire français de la Société économique de Berne jusqu'en 1765.<sup>13</sup> A la date de 1764, la publication de cinq ouvrages de géologie et de sismologie lui a déjà valu d'être admis dans douze sociétés savantes ou académies étrangères. En 1768, la Société tourne au ralenti depuis deux ans déjà quand Bertrand peut enfin y siéger, après s'être établi à Yverdon

à son retour de Pologne.<sup>14</sup> Dernier personnage important par ses fonctions officielles, Pierre Perrinet de Fauges (1701–1773), seigneur de Thauvenay, receveur général des sels de France pour la Suisse à Yverdon. D’abord membre honoraire en 1761, il devient membre ordinaire en 1765.<sup>15</sup> La bibliothèque de la Société le charge d’acheter pour elle des livres à Paris. Il ramène de Brienne en Champagne des boutures de peupliers d’Italie pour en propager la culture. Etienne-Cyprien Renouard, seigneur de Bussière, lui succède à la fois dans ses fonctions officielles et comme membre de la Société en 1768.<sup>16</sup>

La Société économique de Berne entretenait un réseau d’échange d’informations au niveau régional avec les sociétés correspondantes dont elle avait suscité la création et au niveau international avec des académies et des sociétés savantes qui partageaient son intérêt pour les réformes agraires. Elle s’associait des correspondants étrangers qui favorisaient la circulation des connaissances et des idées par le biais d’échanges de lettres, de mémoires manuscrits, de publications, d’échantillons de matières premières et de spécimens botaniques.<sup>17</sup> Le réseau des sociétés correspondantes était géographiquement plus restreint. Elles étaient en communication à la fois avec la Société de Berne et, dans une moindre mesure, entre elles. Pas plus que les autres bureaux vaudois, celui d’Yverdon ne s’assurait de relais européens en s’agrégeant des correspondants étrangers.

En revanche, elle se déclare prête à recevoir comme membres honoraires «toutes les personnes [qu’elle] jugera pouvoir lui être utiles» ou qui, «de quelque façon, contribueront au succès et à la prospérité de cet établissement.»<sup>18</sup> Parmi ces membres honoraires, on trouve le neveu d’un de ses membres ordinaires, Gamaliel Nicolas Bourgeois (1744–1799), justicier à Yverdon et lieutenant de Montagny, le frère d’un autre membre, Jean-Abraham Haldimand (1716–1786), négociant à Turin, deux pasteurs des bailliages avoisinants, Gabriel Mingard (1729–1786) et Georges-François Thomasset (1698–1778), et le botaniste jurassien Abraham Gagnebin (1707–1800), qui était en correspondance avec les grands naturalistes de son temps. Quant à Charles-Henri Félice (\*1706), capitaine établi à Morat, puis à Montcherand, près d’Orbe, fils de réfugiés huguenots et cousin germain d’Elie Bertrand, il est admis en 1766 en considération d’un don de cent septante-deux titres qu’il a fait à la bibliothèque de la Société. Il a publié deux essais dans les *Mémoires*, dont un a été couronné en 1766. En correspondance avec la Société économique de Berne, il est aussi l’auteur de plusieurs lettres et observations sur les engrais animaux, sur l’utilisation de la marne comme fertilisant, et sur le filage, la teinture et le feutrage du lin. Quant

à Vincent Bernard Tscharnner, il se trouve à la charnière des transferts de savoir entre la Société économique de Berne et celle d'Yverdon. Son enracinement dans le terreau local est d'autant plus fort qu'il a grandi à Montagny et qu'il possède des terres à Valeyres-sous-Rances. En 1762, c'est lui qui, de Berne, envoie Fortuné-Barthélemy de Félice (1723–1789) établir une maison d'édition et une imprimerie à Yverdon, qui n'en a plus depuis 1754. Théoricien de la Société économique de Berne, auteur de son programme de réformes et des préfaces des *Mémoires* de 1762 à 1769, il est le père de deux projets d'envergure qui concernent directement le Pays de Vaud, l'un pour l'établissement des sociétés correspondantes en 1761, l'autre pour l'encouragement de la sériciculture en 1764. Il est également le tout premier bienfaiteur de la bibliothèque de la Société économique d'Yverdon, au moment où elle devient publique en 1763.<sup>19</sup>

Cinq membres de la Société d'Yverdon obtiennent la marque d'une reconnaissance qui dépasse l'échelon local en étant reçus membres honoraires de celle de Berne: Jean-Abraham Haldimand, Jean-Pierre Jeanneret, Nicolas-Maximilien Bourgeois, Marc de Boutes et Pierre Perrinet de Faugnes.

L'absence de pasteurs, ces maillons essentiels dans la transmission des connaissances, et de penseurs d'envergure dans le noyau primitif de la Société économique d'Yverdon aura une influence déterminante sur la vigueur de ses activités théoriques et pratiques.

## **Les travaux et les jours**

La Société se réunit en assemblée ordinaire une fois par mois et constitue un comité de cinq membres pour expédier les affaires courantes.<sup>20</sup> Sa bibliothèque naissante fait l'objet de tous ses soins. Dans leur réponse à l'invitation de la Société économique de Berne à former une société correspondante, les associés d'Yverdon se donnent pour tâches prioritaires de se constituer un capital et de se procurer des livres pour soutenir leurs travaux, à l'instar de la Société de Lausanne.<sup>21</sup> La collection est d'abord réservée aux membres de la Société, avant de se muer en bibliothèque de souscription, pour élargir sa base financière, en 1763. On trouve parmi les membres fondateurs de la Société économique d'Yverdon cinq des neuf plus gros bienfaiteurs en nature de la bibliothèque, c'est-à-dire ceux qui ont donné plus de cent titres, selon le registre des dons,<sup>22</sup> qui s'arrête en 1783: Nicolas Maximilien Bourgeois (374 titres), Jean-Daniel Bourgeois (270), Daniel Verdelhan (206), Jean-Georges Pillichody (165) et la veuve de Gamaliel Doxat (145). A eux seuls, ils ont donné près de la moitié des



titres qui sont répertoriés dans le registre des dons. Elie Bertrand n'est pas en reste (191 titres, en plus de nombreuses pièces extraites de ses cabinets d'histoire naturelle successifs). Dans le premier catalogue imprimé de la Bibliothèque, qui compte 639 titres, soit 1064 volumes, on ne compte qu'une quarantaine de titres (7%) directement liés aux activités de la Société économique.<sup>23</sup> Des monographies sur telle ou telle branche locale de l'agriculture, de l'élevage ou de la manufacture côtoient les sommes classiques et les grands dictionnaires. De manière générale, 95% des titres ont été donnés, mais sur les trente titres achetés avant 1766, seuls quatre ne concernent pas l'économie.

Des trois secteurs d'activité que la Société économique de Berne entend promouvoir, l'agriculture, les manufactures et le commerce, les seules traces que nous ayons des activités pratiques de la Société correspondante d'Yverdon nous démontrent qu'à l'instar de la société mère, elle développe avant tout le premier de ces secteurs, c'est-à-dire la production des matières premières. Elle ne se livre ni à des observations météorologiques, ni à des descriptions topographiques, ni à un inventaire méthodique des ressources naturelles et du potentiel économique du bailliage. Ses essais agronomiques se concentrent essentiellement sur la culture de trois plantes, le mûrier blanc, dont les feuilles sont la principale nourriture du ver à soie, la garance, une plante tinctoriale, et le peuplier d'Italie, qui fournit du bois de construction résistant longtemps au feu, sur l'élevage des porcs et sur la rédaction de mémoires sur des sujets libres ou mis au concours par la Société économique de Berne.

Six mémoires rédigés par des associés yverdonnois ont paru dans les *Mémoires*. Un seul a remporté un prix (un accessit) sur une question mise au concours en 1766, au sujet de l'amélioration de la qualité du vin. Un autre, qui porte sur la terre à foulon, une argile smectique utilisée pour dégraisser les draps de laine, a valu au même auteur une médaille. Les autres pièces qui ont eu l'honneur de la publication traitent de sujets libres: la lutte contre la mendicité, la construction des routes, la préparation des grains avant les semailles et l'analyse de l'eau potable. Un mémoire sur le partage des pâquis communs a paru séparément. Six autres, demeurés inédits, ont pour sujet l'éducation des femmes dans le domaine de l'agronomie, la gestion des forêts, la culture des légumes et la destruction des hannetons.<sup>24</sup>

En comparaison, la Société économique de Lausanne aura été beaucoup plus productive, publiant huit mémoires dans l'organe de celle de Berne. A lui seul, entre 1759 et 1769, Gabriel Seigneux de Correvon en aura fait paraître quatre et en aura livré cinq autres, sans parler de son abondante correspondance

sur une multitude de sujets économiques (cinquante-sept lettres de sa main sont conservées à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne) et de ses nombreuses traductions de l'allemand de pièces destinées à la publication dans les *Mémoires*.

Comme les autres sociétés correspondantes, celle d'Yverdon rend compte de ses activités à la Société économique de Berne par des extraits ou des résumés de ses actes, lesquels paraissent dans la première livraison annuelle des *Mémoires* de 1763 à 1767.<sup>25</sup>

Pour remplir les pages des *Mémoires* à leurs débuts, les agronomes de Berne publiaient des extraits de périodiques économiques étrangers, mais les contributions des bureaux de correspondance permettent de renoncer à cet expédient en 1762 déjà. Au début de 1763, Tschärner propose que la Société d'Yverdon édite par souscription un périodique réunissant en traduction française des mémoires d'économie. Ce journal doit être tiré à mille exemplaires, au même format et avec les mêmes caractères que les *Mémoires*. La fabrication en est confiée à de Félice, qui vient d'installer ses presses à Yverdon et qui imprimera certaines livraisons de la série française de l'organe de la Société économique de Berne. Reçu membre honoraire de la Société d'Yverdon dans la foulée, Tschärner s'engage à fournir les textes à traduire de l'allemand. Finalement, ce projet est abandonné à la fin de l'année, notamment faute de bons traducteurs.<sup>26</sup> Il n'en reste pas moins que, sans être membre des sociétés de Berne ou d'Yverdon, de Félice aura contribué à la diffusion de leurs idées et de leurs travaux. Un dixième des quelque cent septante-six titres de sa production totale porte sur l'économie.<sup>27</sup> Il a donné septante-cinq de ses publications à la Bibliothèque de la Société économique d'Yverdon. Il a édité séparément huit mémoires portant sur des questions mises au concours par la Société économique de Berne, deux manuels sur la fabrication des draps et la culture des mûriers en 1764, et une *Encyclopédie économique* en seize volumes (1770–1771), compilée par Jean Bertrand.

Les circuits des transferts de savoir entre la Société économique de Berne, celle d'Yverdon et de Félice sont parfois sinueux. En 1762, Tschärner fait présent à la Bibliothèque de la Société d'Yverdon de la traduction allemande du *Gardener's Dictionary* de Philip Miller. Deux ans plus tard, la Société économique de Berne fait paraître en allemand trois manuels sur la culture des arbres fruitiers, de la vigne et des légumes, qui ont été extraits de ce dictionnaire et d'autres traités. En 1768, de Félice publie ces trois ouvrages, traduits et augmentés par Jean Bertrand. Tous ont été donnés à la Bibliothèque de la Société économique d'Yverdon.<sup>28</sup>

## Une courroie de transmission

La correspondance active (cinquante lettres, dont dix-huit de la main du secrétaire Jean-Daniel Bourgeois) et passive (sept lettres) de la Société économique d'Yverdon avec celle de Berne donne une idée de la fréquence et de la teneur de leurs échanges.<sup>29</sup> Aucun des membres de la Société d'Yverdon ne déploiera une activité épistolaire aussi intense que Gabriel Seigneux de Correvon, l'un des deux présidents par tour de la Société économique de Lausanne, ou Jean-Louis Muret (1715–1796), secrétaire de celle de Vevey. Les lettres roulent sur les délibérations et les activités pratiques de la Société, commentant la pratique du foulage des draps ou les progrès de la culture des mûriers blancs, elles accompagnent l'envoi de mémoires ou de certificats de concours, elles transmettent des remerciements pour la remise d'un prix, d'une prime ou d'un diplôme d'association, elles prodiguent des conseils, notamment sur la distribution des primes. Le secrétaire Jean-Daniel Bourgeois s'appesantit sur les difficultés qu'il rencontre dans les traductions françaises que les économistes de Berne lui confient. Très tôt la Société économique d'Yverdon prie Elie Bertrand de lui fournir une liste des meilleurs monographies et périodiques sur l'agronomie, qu'elle entend acquérir pour soutenir ses travaux. Elle joue à plein son rôle de relais dans les transferts de savoir en sollicitant de la Société économique de Berne l'envoi de cent exemplaires d'une instruction sur la culture du lin due à Johann Rudolf Tschiffeli, s'il en existe une traduction française, afin de les répandre dans les villages.<sup>30</sup>

Les échanges d'informations avec la Société économique de Berne se font aussi bien sur demande que spontanément. La Société d'Yverdon lui explique les buts et le fonctionnement de la Charitable Direction des pauvres, un organisme privé fondé en 1760 pour assister, occuper et instruire les pauvres du bailliage afin de prévenir la mendicité et auquel appartiennent six de ses membres. A la requête de Tschärner, elle fournit des statistiques démographiques sur l'ampleur de l'émigration économique en 1762, sur l'évolution de la population et de la pauvreté depuis deux siècles en 1764. En une autre occasion, Louis-Emmanuel Bourgeois propose de repeupler le bailliage en faisant revenir du Württemberg des colons vaudois qui s'y meurent dans la misère. C'est une lettre d'Elie Bertrand soulignant que la culture des légumes est négligée dans le pays qui décide deux membres de la Société économique d'Yverdon à écrire un mémoire sur le sujet.<sup>31</sup> Les associés s'intéressent également au développement des infrastructures routières et à l'exploitation des ressources naturelles de la région. Ils relatent les essais qu'ils effectuent sur la terre à foulon

dans l'intention de la commercialiser; ils en échantillonnent avec les Sociétés de Lausanne, de Payerne et de Berne;<sup>32</sup> ils évoquent la découverte d'une carrière de molasse. Le rescrit de l'Avoyer interdisant aux Sociétés correspondantes d'agiter des questions politiques donne lieu à un échange nourri de lettres avec Tschärner, dans lesquelles les membres de la Société économique d'Yverdon donnent vent à leurs états d'âme pour la première fois.<sup>33</sup>

### **La sériciculture**

Une étude de cas permettra de juger de la faisabilité de la mise en œuvre à distance des projets de réformes agraires des économistes de Berne. La sériciculture est l'activité économique à laquelle la Société d'Yverdon consacre le plus d'énergie dans la durée.<sup>34</sup> Quand elles dépassaient le stade du balbutiement, ses autres expériences pratiques ont avorté. Le ver à soie était bien connu depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, notamment grâce aux travaux de dissection de Malpighi et de Swammerdam.<sup>35</sup> Sa principale nourriture est la feuille du mûrier blanc (*Morus alba L.*), une espèce d'arbre fruitier de la famille des Moracées, originaire de l'Extrême-Orient et pouvant atteindre une quinzaine de mètres. La Société économique de Berne ne met au concours aucune question théorique sur la culture des mûriers et l'élevage des vers à soie, car plusieurs manuels récents traitent de ces deux sujets.

La sériciculture s'inscrit dans le débat qui oppose les défenseurs et les censeurs du luxe au XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>36</sup> Chantre de l'agriculture, le conseiller lausannois Pierre-Moïse Vulliamoz brosse un tableau sombre des conséquences économiques, sociales et morales de l'industrie du luxe. Pour lui, le succès de la sériciculture ferait le lit de la fainéantise, mère de tous les maux. En augmentant le rendement du travail, les manufactures entraîneraient le dépeuplement des campagnes, une pénurie de la main-d'œuvre agricole et un renchérissement des denrées. Le numéraire qu'elles feraient entrer dans le pays en ressortirait pour couvrir l'importation des produits de première nécessité.<sup>37</sup>

Vincent Bernard Tschärner adopte une position diamétralement opposée à celle de Vulliamoz. En 1764, dans son *Projet pour encourager la culture des mûriers dans le Pays de Vaud*,<sup>38</sup> il lie intimement goût du luxe, réformes agraires, réduction du déficit de la balance commerciale et lutte contre le dépeuplement. Signe vestimentaire de prestige social, les soieries sont le produit de luxe par excellence dont la demande croissante des élites fait une nécessité. En développer la production indigène par la création de manufactures endiguerait l'émigration



Mûrier blanc. En 1764, la Société économique de Berne tira de cet ouvrage des extraits en allemand, que de Félice publia dans une traduction française augmentée en 1768. – *Duhamel du Monceau, Henri-Louis (1700–1782): Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre. Paris 1755, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, t. 2, pl. 8.*

de la main-d'œuvre agricole et freinerait les importations de produits finis, partant la sortie du numéraire. Le projet de Tscharner se résume à trois questions: «Seroit-il utile d'introduire de nouvelles branches d'industrie dans le Pays de Vaud? La culture de la soie est-elle convenable à ce but? Le moien proposé des primes est-il plus propre pour y réussir?»

Pour fonder des manufactures sans ôter de bras à l'agriculture, à laquelle il donne une prééminence absolue, Tscharner préconise de favoriser l'immigration de fabricants étrangers en leur facilitant l'accès à la naturalisation, à la bourgeoisie et à la propriété par une diminution du montant des droits qui les grèvent. Leur afflux accroîtrait la population urbaine et stimulerait l'agriculture en augmentant la consommation locale des denrées et la production des matières premières que l'industrie transforme.

Parmi les manufactures, Tscharner marque une préférence pour les fabriques textiles, pour autant que la matière première (lin, laine ou soie) provienne du cru. Le Pays de Vaud lui apparaît comme la région de Suisse la plus favorable au développement de la sériciculture et de l'industrie de la soie. Cette branche d'activité stimulerait à la foi l'agriculture, l'élevage et l'industrie, qu'une chaîne rend interdépendants. Afin de favoriser l'écoulement de la production locale, Tscharner recommande de taxer les étoffes étrangères, d'en interdire l'importation une fois la production locale assurée et d'offrir des primes à l'exportation des soieries indigènes.

A ses yeux, la sériciculture a le triple avantage d'exiger peu de terres, peu de travail et d'être d'un très bon rapport, sans oublier que le cultivateur peut s'y adonner sans négliger ses autres cultures. Tscharner propose d'établir dans les principales villes du Pays de Vaud, avec le concours de riches particuliers, des pépinières de mûriers pour fournir les agriculteurs en plants de qualité,<sup>39</sup> de leur procurer des guides pratiques et de leur décerner des primes.

## **Loterie et primes**

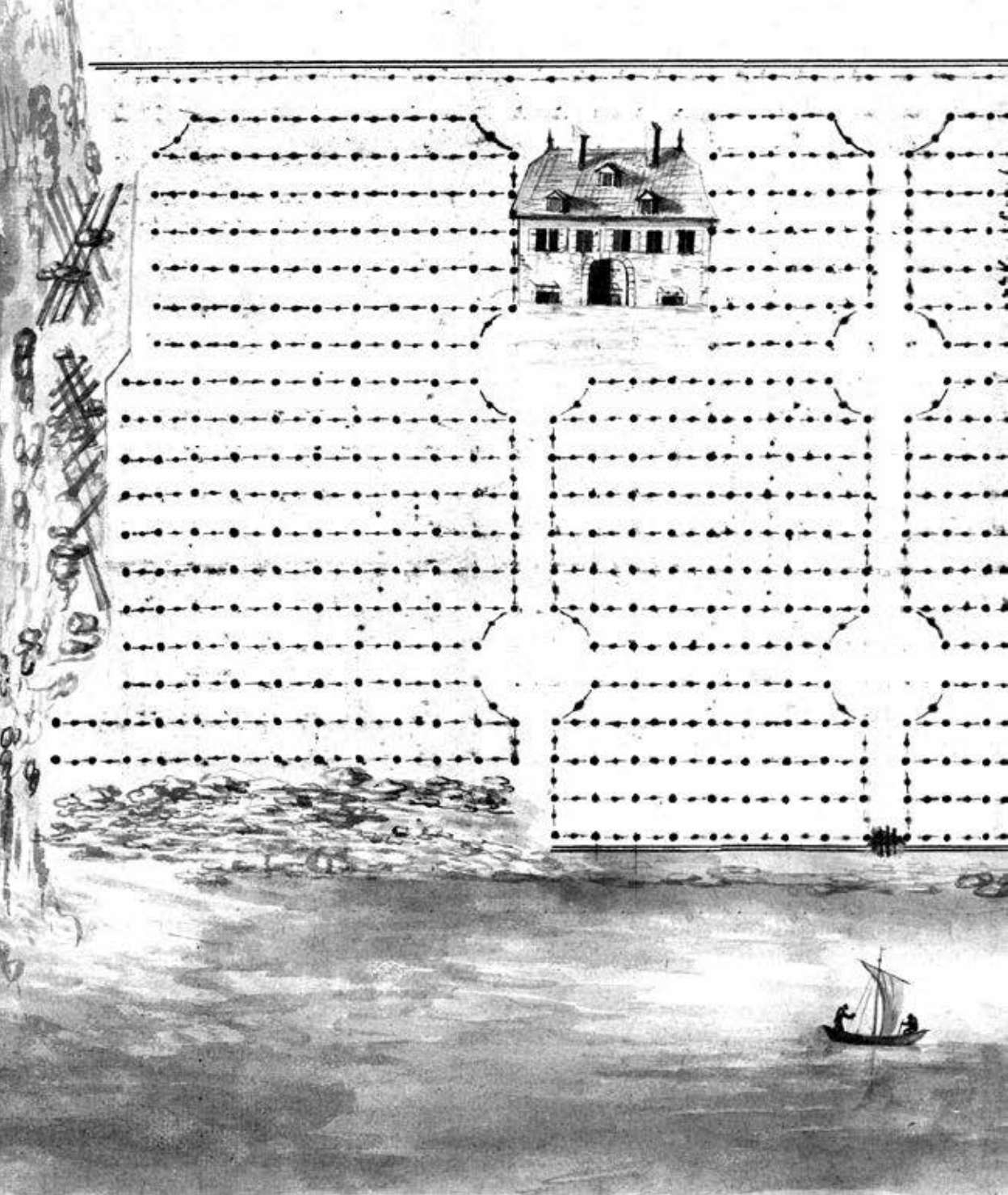
Consultés par la Société économique de Berne sur les moyens les plus propres à introduire la culture du mûrier blanc dans le Pays de Vaud, les associés d'Yverdon suggèrent de récompenser par des primes ceux qui établiront des pépinières de mûriers blancs.<sup>40</sup> En 1765, le Conseil du commerce de Berne autorise la Société économique de Berne à créer une loterie pour financer ces primes.<sup>41</sup> Les loteries publiques sont un moyen courant de financement d'infrastructures d'intérêt général au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Entre 1764 et 1795, la chaîne de la soie est l'activité que les économistes de Berne soutiennent le plus activement par des primes, qui sont presque toutes destinées au Pays de Vaud. Elles se montent à 1948 couronnes (4870 £), soit le plus gros poste des dépenses de la Société (18 % de 10 452 couronnes). Durant la même période, l'ensemble des primes représente un tiers (3472 couronnes), et les prix pour les questions qu'elle met au concours, un quart du montant total de ses dépenses (2497 couronnes). Plus de la moitié des primes récompensent la culture des mûriers blancs dans le Pays de Vaud. La loterie, quant à elle, représente 16 % des recettes de la Société économique de Berne (1997 couronnes sur 12 870) dans le même laps de temps.<sup>42</sup>

En 1769, l'encouragement de la culture des mûriers blancs absorbe l'essentiel des efforts de cette société (cent septante-trois des cent quatre-vingt-cinq primes annoncées, soit un montant global de 5000 £ sur 5277 £). Comme certaines primes n'ont pas été attribuées et que le capital de la loterie n'est pas épuisé, l'effort se poursuit dans une moindre mesure les années suivantes: si rien n'est prévu en 1770, des primes en faveur de cette branche de l'agriculture, d'un montant total de 2435 £ (80 % de la somme des primes cette année-là), sont annoncées en 1771, de 860 £ en 1772 (55 %) et de 615 £ en 1773 (72 %), qui doivent chaque fois être attribuées l'an suivant.<sup>43</sup>

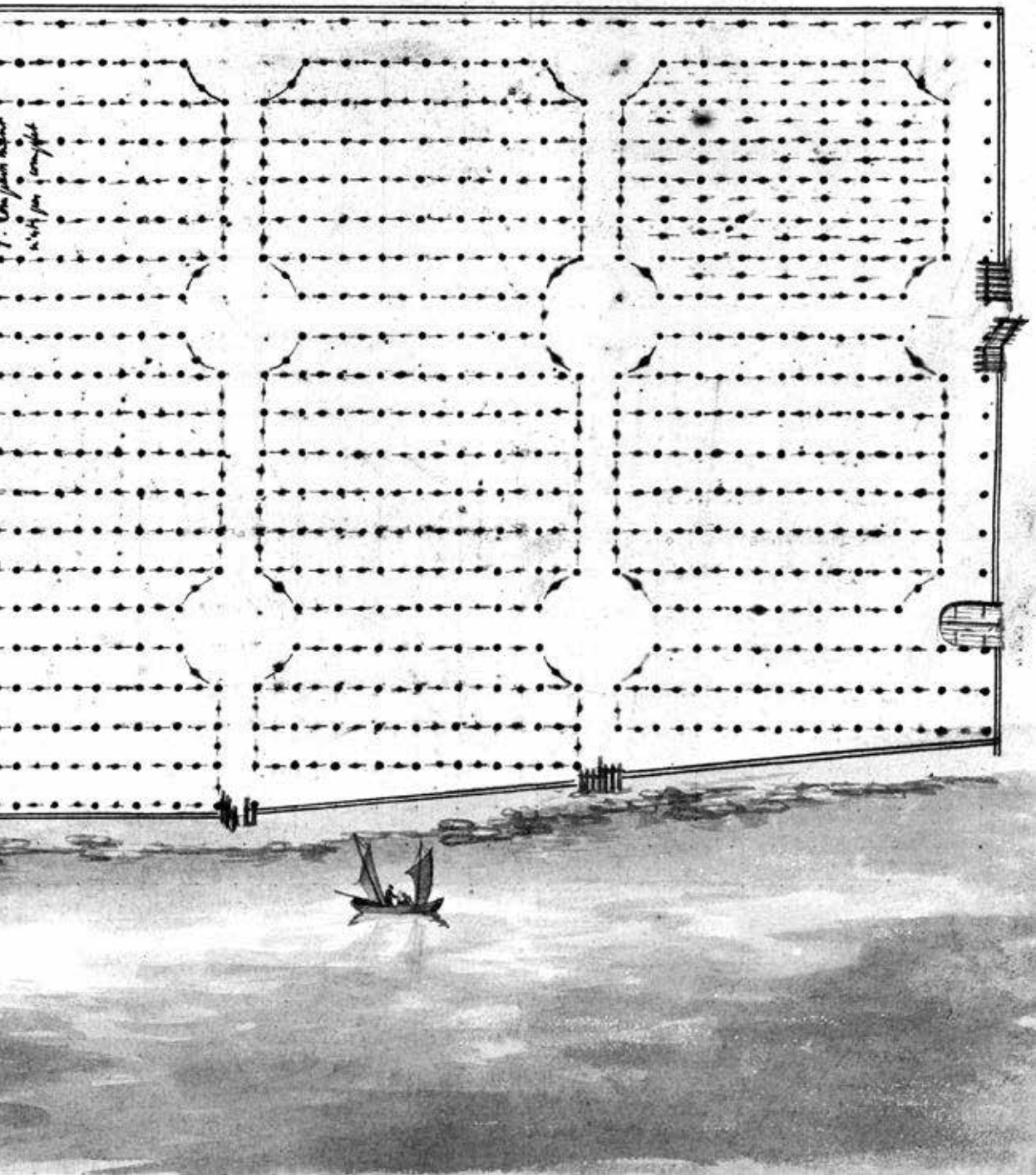
En 1769, ces primes récompensent non seulement les plus grandes pépinières (sous la forme de trois primes d'un montant total de 300 £ pour au moins cinq cents pieds d'arbres), mais surtout les plus importantes plantations de mûriers à demeure, à la fois dans le voisinage des villes (vingt primes totalisant 2700 £) et dans les villages (cent cinquante primes totalisant 2000 £<sup>44</sup>). Elles ne se limitent plus au seul Pays de Vaud, mais s'étendent à l'ensemble du canton. Chaque ville ne peut prétendre qu'à une seule prime. En sont exclues les personnes qui ont déjà bénéficié de gratifications de LL. EE. pour de pareilles plantations: Berdez, assesseur consistorial à Vevey, par exemple, avait profité par le passé des secours de la Chambre économique.<sup>45</sup>

L'essentiel des primes est attribué à des planteurs des bailliages de Vevey, de Nyon, de Morges et du Gouvernement d'Aigle; une seule est distribuée dans le bailliage de Moudon, aucune dans celui d'Yverdon. Propriété du pasteur Antoine Maroger, sous-diacre à Vevey, la plus grande pépinière compte onze mille six cents plants; la plus grande plantation à proximité d'une ville, celle du confiseur Abraham-Jean Reynier (1704–1770),<sup>46</sup> près de Vevey, comporte mille sept cent quatre arbres. En 1769, le seul bailliage de Vevey réunit 43 % du nombre des plants et accapare les deux-tiers du montant des primes. Mais le programme



«Plan de la plantation de mûriers de Mr Reynier à Vevay, qui a obtenu le 1<sup>er</sup> prix proposé par la Société œconomique de Berne» (1769). – *Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne*, GA Oek. Ges. 74 (6).





d'incitation est trop ambitieux. Des dix-sept primes de 100 £ de la deuxième catégorie (les plus belles plantations de mûriers blancs à demeure dans le voisinage des villes du canton), une seule est décernée. Seules dix-sept des cinquante primes de la troisième catégorie (les plantations d'au moins cinquante mûriers dans des villages) sont distribuées, aucune des cent primes de la quatrième catégorie (les plantations d'au moins vingt-cinq mûriers dans des villages). Sur cent septante-trois primes, seules vingt-quatre sont attribuées, totalisant 1740 £ au lieu des 5000 £ prévus.<sup>47</sup> Sans doute faut-il en conclure que les plantations de moins de cinquante mûriers ne sont pas rentables.

Le nombre et le montant des primes en faveur de la culture des mûriers blancs diminuent par la suite. En 1771, la Société économique de Berne n'en annonce plus que trois sur les cent quarante-cinq qui sont destinées à la sériciculture (onze récompensant d'autres activités), soit un montant de 300 £ sur un total de 2435 £. L'essentiel des primes est désormais destiné à l'instruction pratique dans l'élevage des vers et le filage de la soie dans les seuls bailliages de Vevey et de Nyon (soixante-deux primes totalisant 1480 £) et au filage de la soie dans tout le canton (quatre-vingts primes d'un montant total de 655 £). On peut en déduire que l'implantation de la culture du mûrier blanc prospère dans ces deux seuls bailliages, où elle existe depuis plusieurs décennies, et qu'il convient désormais d'y encourager les étapes suivantes de la sériciculture. Les deux primes les plus élevées (15 louis d'or neuf chacune, soit 240 £) récompenseront les résidents de ces deux bailliages qui feront venir du Piémont ou de France, et s'établir, pendant deux années consécutives au moins, une famille versée dans l'élevage des vers et la filature de la soie; des primes plus modestes (15 £) seront versées à la même famille pour chaque personne, à concurrence de dix, qu'elle instruira pendant deux ans, et dix autres de 20 £ à chaque personne qui parcourra plus de quatre lieues pour être instruite par cette famille.<sup>48</sup> Il est significatif que de toutes les primes annoncées en 1771, seules celles concernant la filature – et encore seulement vingt-quatre (418 £) sur les quatre-vingts offertes – seront attribuées, dans les bailliages de Vevey, de Nyon et Morges.<sup>49</sup> Les tentatives de transfert de savoir en provenance des régions où la sériciculture fleurit se soldent par un échec. Mais entre 1770 et 1771, les quantités de soie filée et le nombre de concurrents font plus que doubler.<sup>50</sup>

Page de droite: Répartition des primes décernées en 1779 pour récompenser la production de cocons de soie. Dans la dernière entrée de cette liste figurent deux concurrents yverdonnois. – *Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, GA Oek. Ges. 29 (52)*.



En 1772, trente et une nouvelles primes, d'une valeur totale de 860 £, sont créées uniquement pour encourager la filature de la soie. Elles récompensent la production de quantités de plus en plus élevées et ne doivent être adjudgées qu'en 1774.<sup>51</sup>

En 1774, deux primes de 150 £ et 50 £ sont encore attribuées pour des pépinières de mûriers à des cultivateurs de Montreux. Dix autres primes, d'une valeur totale de 585 £, sont adjudgées pour le filage de soie dans les bailliages de Lausanne, de Vevey, de Nyon et de Morges. Deux autres primes encouragent l'instruction dans l'art du filage. La même année, la Société économique de Berne annonce encore nonante-six primes d'un montant total de 2460 £ pour la sériciculture.<sup>52</sup> En 1776, elle n'en distribue que huit (200 £), toutes pour le filage, et en annonce huit autres (800 £), moitié pour la culture des mûriers, moitié pour le filage de la soie.<sup>53</sup> En 1779, la Société décerne encore onze primes (148 £ 15 s.) et trente-quatre l'année suivante (393 £), toutes pour la production de cocons. Le fonds de la loterie se trouve alors épuisé.<sup>54</sup> Les femmes représentent la majorité des bénéficiaires de ces primes (cinq sur huit en 1776, sept en 1779, dix-neuf en 1780).

En résumé, le programme d'encouragement de la sériciculture s'étend sur une douzaine d'années, mais il est trop ambitieux. La plupart des primes ne trouvent pas preneurs, si bien qu'il n'est pas nécessaire d'organiser, comme le prévoyait Tscharnier, une seconde loterie. Quatre bailliages des bords du Léman accaparent les primes, sans doute en raison de leur climat et de leur expérience.

Les efforts de la Société économique de Berne se déploient également dans un autre registre du transfert de savoir. En juin 1764, elle décide de rééditer à ses frais et de distribuer gratuitement aux paysans du Pays de Vaud le *Mémoire sur la culture du mûrier blanc* de Mathieu Thomé, un manuel en forme de catéchisme.<sup>55</sup> En décembre de la même année, l'auteur fait justement don d'un exemplaire de son ouvrage à la Société;<sup>56</sup> il en sera reçu membre honoraire en 1766, un an après avoir été admis dans celle de Vevey.<sup>57</sup> Dans l'intervalle, il aura adressé deux lettres à la Société économique de Berne sur la culture des mûriers.<sup>58</sup> Enfin, en 1764, cette société fait imprimer à ses dépens, par de Félice, le *Mémoire* de Thomé, pour le répandre dans le Pays de Vaud, et la Société d'Yverdon, à ses propres frais, cinquante exemplaires supplémentaires qu'elle distribue à ses membres et dans les campagnes.<sup>59</sup>

## **Les expériences yverdonnoises**

Des tentatives d'implantation de la sériciculture dans le bailliage d'Yverdon avaient déjà eu lieu par le passé. La Révocation de l'édit de Nantes, en 1685,

draine dans le Pays de Vaud de nombreux huguenots, dont certains apportent leur activité industrielle et notamment leur connaissance de la sériciculture. Toutes ces tentatives tournent court.<sup>60</sup>

En avril 1762, la ville abandonne pour neuf ans à Jean-Abraham Haldimand, négociant à Turin, la jouissance de tous les mûriers plantés par le conseiller Samuel-Nicolas Warney (1694–1766),<sup>61</sup> preuve qu'une plantation existait avant cette date. Haldimand est l'auteur d'un avis sur les moyens d'encourager les Vaudois à la culture des mûriers blancs, que son frère François-Louis, secrétaire baillival et boursier de la Société économique d'Yverdon, transmet à celle de Berne.<sup>62</sup> Enfin, c'est lui qui, en janvier 1764, fera présent des manuels de sériciculture de Thomé et de Boissier de Sauvages à la bibliothèque publique fondée par les associés yverdonnois.<sup>63</sup>

En 1765, pour se conformer au projet de Tschärner, la Société d'Yverdon décide d'établir une pépinière afin de fournir les environs de la ville de mûriers à un prix très modique.<sup>64</sup> Les débuts sont pour le moins modestes. Il faut dire que cette culture demande beaucoup de soins au cours des premières années. La Société économique d'Yverdon suit les principes de Mathieu Thomé, qui peut se vanter que seize mille pieds de mûriers sont sortis de ses pépinières.

La première étape consiste à se procurer un terrain. En mai 1764, la Société économique d'Yverdon obtient du Conseil de la ville une concession de neuf ans à 4 batz par an.<sup>65</sup> Le premier semis est sans doute effectué en juillet 1764 suivant la méthode de Thomé, qui recommande de semer de préférence en avril et, à défaut, en juillet. Par malheur, la graine de mûrier blanc ne lève pas.<sup>66</sup> En avril 1765, François-Louis Haldimand est chargé de faire semer les 8 onces de graines de mûrier que son frère Jean-Abraham, banquier à Turin, a fait venir du Piémont, où la sériciculture est prospère et où croît la meilleure espèce d'arbre, le mûrier rose, également appelé mûrier d'Italie.<sup>67</sup> Sur une planche de quatre pieds de large sur vingt pieds de long, Thomé recommande de semer de 5 à 6 onces de graine. Il est convenu que Jacques-Louis Ecoffey (1736–1821), jardinier de la ville, qui a semé les graines dans une couche de 200 pieds carrés qu'il a préparée, assurera l'entretien du semis.<sup>68</sup> Comme les graines «manquent» à nouveau (c'est-à-dire qu'elles ne lèvent pas), la Société change de stratégie en se pourvoyant à la fois de graines et de vingt-quatre plants greffés, pour les mettre en terre avant l'hiver en vue de se procurer de nouvelles graines.<sup>69</sup> Thomé recommande en effet de transplanter à la fin de novembre les arbres qui doivent être transportés au loin. Les mûriers provenant de pépinières étrangères sont destinés à être plantés à demeure dans des champs. Ils présenteront un double

# MEMOIRE

3680

## SUR LA CULTURE DU MURIER BLANC;

Dans lequel on trouvera les Instructions  
nécessaires aux Jardiniers pour la cul-  
ture de cet arbre, depuis le semis  
jusqu'à la cueillette de ses feuilles,

*Lu à la Société Royale d'Agriculture  
de Lyon,*

*Par M. THOME de la même Société.*



A YVERDON.

---

MDCC LXIV,

*n° 197*

La contrefaçon yverdonnoise du Mémoire de Mathieu Thomé (†1769).  
– Thomé, Mathieu: *Mémoire sur la culture du mûrier blanc*. Yverdon 1764,  
BPY 3680.

avantage: dès le premier printemps, ils donneront des fruits dont les pépins pourront être semés et leur feuille pourra commencer d'être cueillie au printemps de la troisième année après leur plantation; autrement dit, l'éclosion de la première génération d'œufs de bombyx pourra se faire en théorie en avril 1768, le début de la cueillette des feuilles de mûrier devant coïncider avec cet événement. Il faut attendre que le fruit, parvenu à maturité, tombe naturellement de l'arbre, au mois de juillet, pour en recueillir les pépins, que l'on peut semer frais, encore qu'il soit préférable de les sécher et de les semer en avril de l'année suivante. En plantant les arbres à la fin du mois de novembre 1765, le jardinier pourra espérer en semer les graines au mois d'avril 1767. Mais les choses traînent en longueur.

En avril 1766, de riches particuliers contribuent à l'achat de graines en provenance de Lyon.<sup>70</sup> Le jardinier les sème aussitôt dans une nouvelle couche et creuse dans le même temps des trous pour dix-huit pieds de mûrier,<sup>71</sup> dont la plantation est reportée à l'automne. Dans l'intervalle, la Société économique d'Yverdon se fournit en plants à Lyon, directement auprès de Thomé. Au début du mois de décembre, on rapporte qu'ils ont été plantés.<sup>72</sup>

En mai 1766, la Société décide d'étendre la pépinière de mûriers en louant un terrain privé qui jouxte celui concédé par la ville.<sup>73</sup> En 1767, la plantation s'étendra encore puisque la Société économique d'Yverdon louera dès lors et jusqu'en 1773 des chènevières de particuliers.<sup>74</sup> Comme le terrain de la ville est aussi une chanvrière et que les archives de la Société ne gardent aucune trace de la culture du chanvre, on peut supposer que ces terrains sont utilisés pour la culture des mûriers, si ce n'est pour celle de la garance, dont la culture se solde par un échec en 1766 déjà.<sup>75</sup>

En juin 1766, la graine de mûrier de Lyon a levé, à la différence de celle de Turin.<sup>76</sup> La Société économique d'Yverdon acquiert quarante-six autres plants de mûriers de Lyon pour les planter à demeure, dont dix sont financés par de riches particuliers.<sup>77</sup> Dans le même temps, les frais de jardinage augmentent: entre juin 1767 et mai 1768, 16 £ sont répartis entre trois jardiniers, Jacques-Louis Ecoffey, Nicolas Loeder et Jacob Gonet (1730–1771), puis le seul Ecoffey touche 15 £ en octobre 1768, 16 £ en mai 1770, 24 £ en janvier 1771, 8 £ en novembre de la même année et autant en janvier 1773 pour des travaux effectués dans la plantation de mûriers (pépinière et semis).<sup>78</sup> Il n'est plus question d'achat de graines ni de plants après mai 1767, les soixante-quatre arbres plantés à demeure devant désormais fournir à la fois la feuille destinée au nourrissage des vers à soie et la graine nécessaire au semis, qui continue d'être entretenu. En effet,

comme Thomé conseille de sarcler le semis pour éviter que les mauvaises herbes n'étouffent les *pourettes*, quatre femmes sont payées 5 batz chacune pour le désherbage des mûriers en octobre 1768.<sup>79</sup>

---

### Les étapes de la culture du mûrier blanc (selon les principes de Thomé)

Il faut distinguer le semis de la pépinière, et la pépinière de la plantation à demeure. Un an après le semis, les jeunes pousses (ou *pourettes*) doivent être transplantées dans une pépinière; l'année suivante, elles sont en état d'être greffées, un mûrier enté poussant plus vite et donnant cinq fois plus de feuilles qu'un sauvageon, sans compter que son fruit, qui ne se mange pas, contient un plus grand nombre de graines, qui pourront être semées à leur tour. A l'automne de la quatrième année ou au commencement de la cinquième, les arbres peuvent être levés de la pépinière pour être plantés à demeure. Ils doivent encore se développer pendant deux ans avant que leurs feuilles ne soient propres à nourrir les vers à soie. Autrement dit, la première cueillette de feuilles de mûrier n'intervient au mieux que six ans après le semis des graines, si les circonstances sont favorables avec constance dans l'intervalle. Chacune de ces étapes exige des soins attentifs: il faut bêcher, sarcler et arroser le semis, et donner quatre labours par an à la pépinière et aux arbres plantés à demeure, qu'il convient de tailler pour accélérer leur croissance et leur imprimer une forme qui facilite la cueillette des feuilles.

Selon Thomé, un arbre bien taillé rend cinquante livres de feuilles, quantité nécessaire au nourrissage d'un millier de vers à soie depuis leur naissance jusqu'à ce qu'ils commencent à filer leurs cocons. Quelque deux cents cocons de vers nourris de feuilles de mûrier rose pèsent une livre. Dix livres de cocons (soit deux mille unités) produisent une livre de soie. Autrement dit, il faut deux arbres pour obtenir une livre de soie.

Les mûriers ne fournissent aucun revenu pendant les quatre années qui suivent leur plantation à demeure. A partir de la cinquième année, on peut en cueillir la feuille pour nourrir les vers. Quatre ou cinq ans plus tard, on se trouve en principe pleinement indemnisé des frais et de l'entretien de la plantation, c'est-à-dire qu'on jouit de son bénéfice entier, qui continuera d'augmenter avec le temps. Dix ans après avoir été plantés, vingt mûriers pourront nourrir le produit d'une demi-once de graine de ver à soie (c'est-à-dire d'œufs de bombyx).

---

De 1765 à 1773, la Société économique d'Yverdon aura déboursé 62 £ 5 s. pour l'achat de graines ou de plants de mûrier, 76 £ pour la location des terrains et 112 £ 18 s. pour l'entretien du semis et de la pépinière, soit un total de 251 £ 3 s. (sur 292 £ 17 s. pour l'ensemble des travaux agricoles, soit 85 % des dépenses).



Autrement dit, en dépit des obstacles, les associés yverdonnois ne ménagent pas leurs efforts pour faire aboutir le projet de la Société de Berne. On ne sait si la société correspondante d'Yverdon fut la seule du Pays de Vaud qui dû partir de zéro en établissant sa propre pépinière, sans bénéficier des expériences accumulées par d'autres, mais des particuliers du bailliage de Vevey possédaient déjà des plantations considérables de mûriers, ainsi que des pépinières susceptibles de fournir les alentours, au moins trois ans avant que les économistes de Berne ne s'avisent d'encourager la sériciculture.<sup>80</sup>

### **Le coup d'arrêt**

En 1763, au cours d'une séance de la Société économique de Lausanne à laquelle il assiste en compagnie de son pupille le comte Michel Mniszech, Elie Bertrand souligne «qu'il faut absolument soutenir les sociétés correspondantes pour se conserver un canal innocent de remontrances au Prince».<sup>81</sup> En 1766, un événement lié à l'exercice de leur esprit critique allait porter un coup dur aux sociétés correspondantes du Pays de Vaud. Le dépeuplement de la région appartenait au magasin des idées reçues au mitan du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1761, dès la première phrase de l'introduction de son *Avis au peuple sur sa santé*, le docteur Tissot assenait que «la diminution du nombre des habitans dans ce païs est une vérité de fait, qui frappe tout le monde, et que les dénombremens démontrent».<sup>82</sup> Au nombre des causes de la dépopulation revenaient comme une antienne le mercenariat, le service domestique, l'émigration commerciale et rurale, ainsi que le goût du luxe. Les registres paroissiaux paraissaient confirmer la tendance.<sup>83</sup> Le recensement officiel que les autorités bernoises entreprennent dans les quatorze bailliages immédiats du Pays de Vaud en 1764 vise à mettre un terme à la crise de confiance qui couve depuis quelque temps.

En 1763, la Société économique de Berne annonce justement l'attribution, l'année suivante, d'un prix de vingt ducats (140 £) à qui présentera «le meilleur tableau de l'état de la population dans le canton en général, ou dans quelque district particulier, et qui, en cas d'une dépopulation manifeste, aura indiqué le plus solidement les sources et les moïens de repopulation».<sup>84</sup> La préface de la première partie des *Mémoires* de 1764 précise que «si une raison pouvoit empêcher les recherches sur cette matière, il faudroit que ce fût la crainte de dévoiler notre propre foiblesse»<sup>85</sup> et préconise deux moyens pour remédier au dépeuplement: encourager l'industrie des habitants et accueillir de nouveaux colons.

Onze mémoires concourent, qui admettent tous comme démontrée la réalité du phénomène du dépeuplement, aujourd'hui contesté. L'essai du pasteur Jean-Louis Muret remporte le prix, celui de Charles de Loys de Cheseaux obtient l'accessit; tous deux paraissent dans les *Mémoires* en 1766.<sup>86</sup> Muret fait œuvre de pionnier en appliquant des méthodes statistiques à l'analyse démographique. Il est l'inventeur des taux de natalité, de nuptialité et de mortalité, et de la notion de phénomène perturbateur, et le premier à mettre en évidence la distribution asymétrique des décès infantiles au cours de la première année de vie et la mortalité différentielle des femmes selon l'état matrimonial, à utiliser le principe de l'échantillon aléatoire représentatif et à corrélérer la mortalité avec l'habitat, le mode de vie et les structures économiques. Malthus s'en souviendra.<sup>87</sup>

Le recensement de 1764, contredisant les conclusions du mémoire de Muret, dément le phénomène du dépeuplement, mais le gouvernement garde par-devers soi, comme un secret d'Etat, les résultats de cette enquête démographique. Dans son essai, Muret franchissait la ligne rouge en abordant des sujets politiquement sensibles. Non seulement il était patent qu'il avait eu accès à des chiffres dont on pouvait déduire la puissance économique et militaire de la République, mais il touchait à l'arche en insinuant que le Pays de Vaud ne saurait se repeupler sans l'abolition du mercenariat.<sup>88</sup> C'en était trop, sans compter que la préface du volume des *Mémoires* qui renferme l'essai de Muret contenait des mots qui piquèrent les autorités bernoises:

«...comment un prince pourroit-il se passer d'être instruit de la force et du degré d'activité de son peuple. La dépopulation d'un païs est la mesure de la bonté du gouvernement. Est-elle florissante, s'accroît-elle, nous en concluons en faveur de la constitution et de l'administration, qui n'est guère bonne et vigoureuse que sous une constitution solide.»<sup>89</sup>

C'était reconnaître entre les lignes que le dépeuplement du pays était imputable aux défauts du gouvernement et de l'administration de Berne.

Les *Mémoires* ne faisaient qu'abonder dans le sens du *Contrat social*, ouvrage condamné au feu à Paris et à Genève à sa publication en 1762, et dont l'auteur était un proscrit que LL. EE. de Berne venaient de chasser de leurs terres en octobre 1765:

«Quelle est la fin de l'association politique? C'est la conservation et la prospérité de ses membres. Et quel est le signe le plus sûr qu'ils se conservent et prospèrent? C'est leur nombre et leur population. N'allez donc pas chercher ailleurs ce signe si disputé. Toute chose d'ailleurs égale, le gouvernement sous lequel,

sans moyens étrangers, sans naturalisations, sans colonies, les citoyens peuplent et multiplient davantage, est infailliblement le meilleur: celui sous lequel un peuple diminue et dépérit est le pire. Calculateurs, c'est maintenant votre affaire; comptez, mesurez, comparez.»<sup>90</sup>

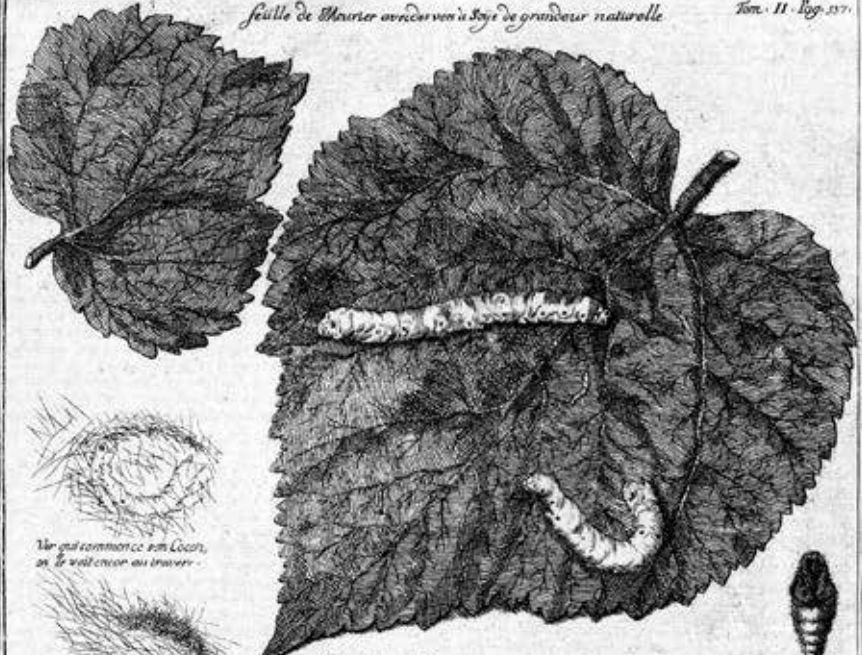
En 1756, dans *Die göttliche Ordnung in den Veränderungen des menschlichen Geschlechts*,<sup>91</sup> le démographe prussien Johann Peter Süssmilch (1707–1767) soutenait qu'il incombait au souverain de prendre soin de ses sujets – les instruments de la puissance, de la sécurité, de la prospérité et du bonheur de l'Etat. Dans les préfaces des *Mémoires*, Tscharner défendait des thèses populationnistes sur la base des mêmes principes. Süssmilch étendait à l'ensemble de la Suisse les propos alarmants de Tissot.<sup>92</sup> Ainsi trois publications exposaient-elles coup sur coup le gouvernement bernois aux quolibets de l'Europe entière.

Le mémoire de Muret fut l'occasion d'une rupture. Le 20 septembre 1766, le Conseil souverain décidait de communiquer à la Société économique de Berne son déplaisir qu'elle mît au concours des questions qui relevaient du seul gouvernement et d'adresser au premier pasteur de Vevey un blâme pour avoir divulgué des pièces officielles. Loin de contester les chiffres et les conclusions de Muret, le Sénat s'insurgeait contre leur publication sans son aval.

Cet incident marque une étape dans le durcissement de la censure. Le 21 décembre 1761, LL. EE. avaient accordé à la Société un privilège exclusif pour ses publications. Dès 1767, les *Mémoires* ne peuvent plus paraître que munis de l'approbation du censeur. La même année, Berne diligente une enquête auprès de de Félice au moment où il imprime une édition séparée du mémoire de Muret.<sup>93</sup> Jusqu'en 1768, l'Académie de Lausanne a la charge d'exercer la censure dans tout le Pays de Vaud, mais dans les faits son contrôle se limite aux presses de la ville. A cette date, un nouveau règlement soumet tout projet de publication à l'approbation de censeurs nommés par chaque bailli. La surveillance de l'imprimerie et de la librairie doit sanctionner non seulement les livres contraires à la religion et aux bonnes mœurs, mais aussi ceux «qui toucheroient les droits de la Souveraineté ou le Gouvernement». Par une mordante ironie, les deux premiers censeurs qu'établit le bailli d'Yverdon, Jean-Georges Pillichody et Daniel Verdelhan, sont membres de la Société économique locale.<sup>94</sup>

Dans le même mouvement, le Sénat exige de chaque bailli qu'il exerce dorénavant un contrôle officiel sur le contenu des délibérations de la société de sa juridiction, dont il assumait de droit la présidence dans la plupart des cas:

«Nous ne pouvons pas permettre que dans ces sociétés il s'y traite d'autres matières que celles qui ont rapport à la culture des vignes, des champs, et des



Ver qui commence son Cocon, on le voit crever au travers.



le Cocon achevé

Cocou telle qu'elle est quand le Papillon en est sorti



Ver en soie vu par devant



le même vu de côté



Ver femelle en soie vu de face



Ver mâle en soie.



Ver qui n'a point de soie et qui est prêt à s'envelopper de sa soie pour crever par sa soie



Papillon qui vient de sortir de sa coque



Papillon mâle de soie



Papillon femelle



Petit des parties de leurs corps l'un et l'autre

Papillon faisant ses œufs



Papillon mâle de côté

de Nicole LeCointre, à Nancy

prés, comm' aussy à la perfection des arts et professions d'une part, et de l'autre sans que nos baillifs y assistent ou du moins qu'on leur fasse voir tout ce qui s'y sera traité.»<sup>95</sup>

Autrement dit, il était interdit d'y délibérer de questions économiques à implications politiques.

Dans la préface aux *Mémoires* de 1767, loin d'en rabattre, la Société économique de Berne enfonce le clou en insistant sur le fait que les principaux obstacles aux progrès de l'agriculture ont leur source moins dans l'ignorance et les préjugés des cultivateurs que «dans les contradictions des lois de police, dans les fautes de l'administration, et souvent dans les constitutions même des gouvernemens»:

«Tous les défauts à peu-près et toutes les contradictions, qui se manifestent encore dans quelques constitutions européennes, ont leur origine dans leur institution vicieuse, qui depuis douze siècles a été plus ou moins corrigée en détail chez la plupart des peuples, mais dont nous trouvons bien des traces même dans notre patrie [...] Nous ne voyons [...] aucune raison qui doive exclure des recueils d'une société d'agriculture des mémoires dont le sujet tient aussi intimément à la prospérité de l'art le plus important, le plus nécessaire, le plus utile.»<sup>96</sup>

A Yverdon, l'élan est brisé. Secrétaire français *pro tempore* de la Société économique de Berne, Tscharner de Bellevue tente de ranimer l'ardeur des associés d'Yverdon, en les encourageant à lui communiquer leurs «sages conseils sur la forme à donner à un ouvrage complet sur l'œconomie rurale et sur le plan qu'il conviendra d'adopter»:<sup>97</sup> c'est l'acte de naissance de l'*Encyclopédie œconomique* qui sortira des presses yverdonnoises quelques années plus tard.<sup>98</sup> La réaction de la Société d'Yverdon à la rebuffade du Sénat bernois est amère:

«... quelques peines que les sociétés économiques se donnent pour amener l'agriculture, le commerce et les arts au plus haut degré de perfection, leurs efforts seront toujours peu efficaces, si elles sont restreintes à des opérations mécaniques et qu'il leur soit défendu de considérer ces objets par leur côté le plus important. La source de la prospérité est dans les mains du Prince, et sy l'on ne peut mettre sous ses yeux les vérités qui tendent à écarter tout ce qui y met obstacle et à adopter tout ce qui la favorise, l'agriculture, le commerce, et les arts resteront nécessairement dans un état de langueur. Ce n'est pas seulement par les mêmes détails d'opérations rurales, et de directions économiques que l'on

Page de gauche: Les métamorphoses du ver à soie.  
– Chomel, Noël (1632–1712): *Dictionnaire œconomique*.  
Commercy 1741, 2 t. in-fol., t. 2, p. 336–337.

peut espérer de parvenir au but louable qui a donné naissance à ces sociétés; il en faut sans doute, et l'on ne peut disconvenir de leur utilité, mais il est encore plus essentiel de pouvoir remonter aux mères sources, de fournir les encouragements, et d'indiquer les remèdes efficaces à des inconvénient qui ne peuvent être bien connus que de ceux qui en ressentent les fâcheux éfet [...] il est presque impossible de bien traiter ces matières sans toucher aux sujets interdits.»<sup>99</sup>

Ce coup de frein donné aux activités économiques de la Société d'Yverdon entraîne pour conséquence immédiate qu'elle décide de ne plus siéger jusqu'à nouvel ordre. Elle ne s'assemblera à nouveau que onze mois plus tard; ses séances s'espacent ensuite, à des intervalles de dix-neuf puis de dix mois.<sup>100</sup> A partir de l'automne 1766, elle se replie sur l'entretien de sa plantation de mûriers et sur la gestion de sa bibliothèque.

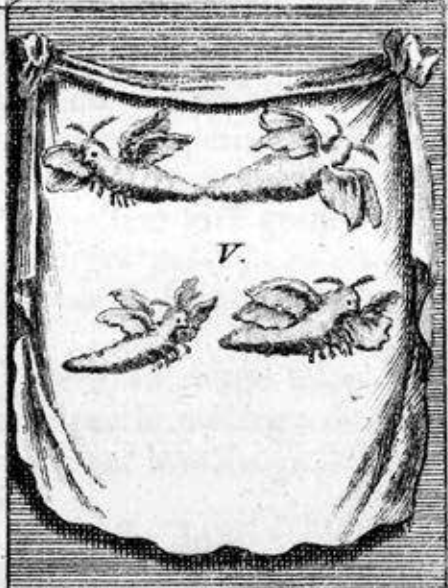
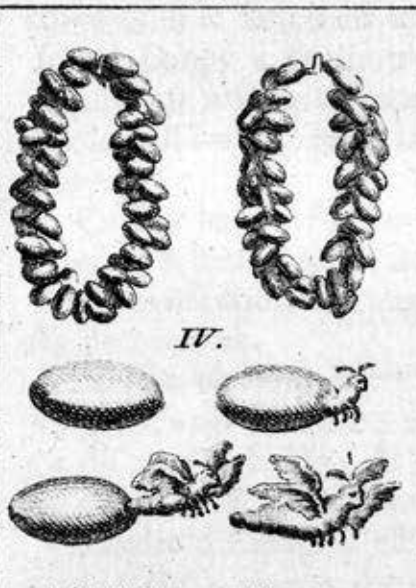
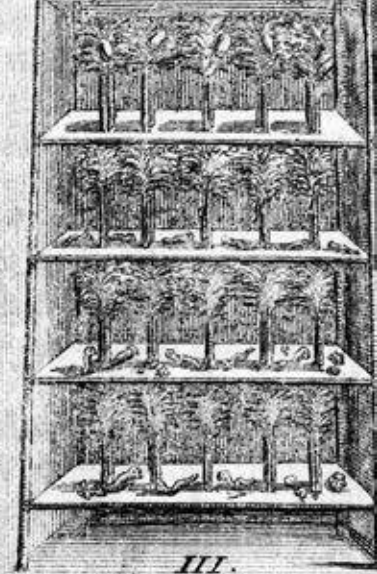
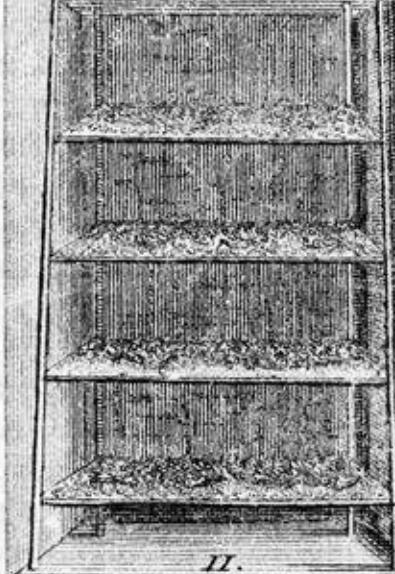
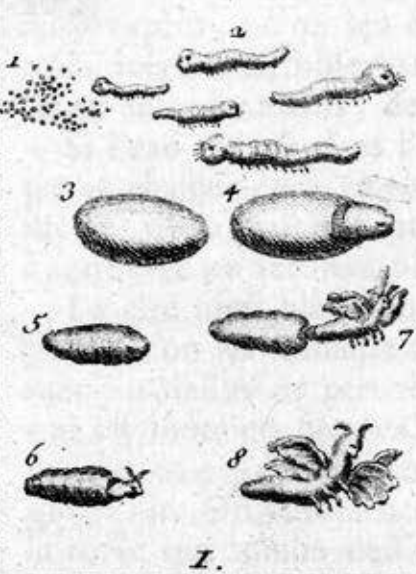
Pour les sociétés de Lausanne et de Vevey, dont l'une ne s'assemblait plus depuis un an tandis que l'autre languissait, le couperet qui s'abat sert de prétexte à la cessation provisoire de toute activité.<sup>101</sup> Elles partagent l'avis qu'exprime Tschärner dans la duplique par laquelle il prend acte du découragement des membres de la Société économique d'Yverdon:

«Je sousçonne d'ailleurs que le rafraîchissement sy ordinaire dans les entreprises de durée a fait saisir plus facilement l'ocasion de se dédire sous le prétexte de l'injustice.»<sup>102</sup>

En 1770, la Société économique de Berne tente de réveiller la vigueur des sociétés correspondantes en les invitant à coopérer aux efforts du Sénat pour prévenir les dégâts causés par les hannetons dans les cultures. Trois associés yverdonnois rédigent un mémoire sur le sujet, en guise de dernière participation à une réflexion théorique.<sup>103</sup>

En 1773, la concession accordée pour neuf ans par le Conseil de la ville à la Société économique d'Yverdon échoit. Le comité de la Société vend tous les mûriers qu'il peut, avant de remettre la plantation au Conseil pour qu'il en dispose à son gré.<sup>104</sup> C'est la fin définitive de l'activité économique de la Société, qui change de nom et devient la Société littéraire, vouée exclusivement à l'administration de sa bibliothèque. La Société de Lausanne se dissout en 1772, à la mort de son président par roulement Seigneux de Correvon. L'année suivante, les *Mémoires* cessent de paraître. En 1779, la Société économique de Berne lance un nouveau périodique, qui ne paraît qu'en allemand, sous le titre de

Page de droite: L'élevage des vers à soie. – Liger, Louis (1658–1717): *Nouvelle maison rustique ou économie générale de tous les biens de la campagne*. Paris 1732, 2 t. in-4°, t. 1, p. 445.



*Neue Sammlung physisch-ökonomischer Schriften*. Des contraintes financières et une baisse générale, doublée d'un recentrement local, des activités des sociétés économiques peuvent expliquer que le Pays de Vaud ne fasse plus partie du public que visent les économistes de Berne.<sup>105</sup>

On ne sait dans quelle mesure la sériciculture aura dépassé le stade de la culture des mûriers blancs. Les registres ne parlent que du semis, de la pépinière et des difficultés à acclimater les mûriers. Certes les efforts de la Société économique de Berne et de ses correspondantes ne portent que sur la création de pépinières destinées à fournir en mûriers les cultivateurs. Une fois les arbres plantés à demeure, la récolte des feuilles et l'élevage des vers à soie incombent aux seuls exploitants. Aussi les registres de la Société d'Yverdon ne font-ils état de l'achat de graine de vers à soie (œufs de bombyx), et encore moins de l'élevage des chenilles, sans parler de la filature de la soie. En 1771, la Société économique de Berne réserve des primes à deux bailliages en particulier – ceux de Nyon et de Vevey –, aucune à celui d'Yverdon.

A partir de 1773, le Conseil d'Yverdon poursuit la culture des mûriers pour le compte de la ville. En avril 1774, la saison étant trop avancée, il reporte à l'automne la plantation à demeure des jeunes arbres de la pépinière.<sup>106</sup> En 1778, il amodie la plantation municipale à Louis Favre, de la bourse française de Lausanne, reçu habitant à Yverdon en qualité de maître tisserand, pour trois ans à compter du 1<sup>er</sup> mars 1779, à raison de 75 florins (30 £) par an.<sup>107</sup> En 1780, Favre est le premier cultivateur du bailliage, avec Antoine Laune, à décrocher l'une des primes encourageant la sériciculture,<sup>108</sup> avant de quitter furtivement la ville la même année. Par la suite, le Conseil amodie à d'autres la feuille de ses mûriers pour le prix de 50 florins par an<sup>109</sup>. L'élevage des vers à soie se poursuit en tout cas jusqu'en 1784, mais les chiffres manquent pour apprécier l'ampleur de la production.

Il est éloquent que Malesherbes ne parle pas de la sériciculture dans le bailliage d'Yverdon dans le journal du voyage qu'il effectue en Suisse en 1778, alors même qu'il rédige une «Note sur les mûriers et les manufactures de soye en Suisse», et d'autres sur les soieries de Zurich et sur la plantation de mûriers et la manufacture de soie établie en Valais par de Courten.<sup>110</sup>

### **Le succès de la sériciculture dans d'autres bailliages**

En annonçant la création de cent quarante-cinq primes, d'un montant total de 150 louis d'or neufs (2400 £), pour encourager la culture de la soie dans le Pays



de Vaud en 1771, le *Journal helvétique* de mai 1770 nous apprend le succès que rencontrent les plantations des bords du Léman:

«De toutes les primes, on ne parlera ici que de celles qui ont pour objet la couture [*sic*] de la soye au Pays de Vaud, et surtout dans les bailliages de Vevay et de Nyon, dont les établissemens de mûriers font espérer les plus heureux succès [...] Une pareille somme environ proposée en 1766 pour les pépinières et plantations de mûriers avoit déjà produit en automne 1769 60 000 pieds d'arbres de cette espèce dans le Pays de Vaud, sans compter nombre d'établissemens en ce genre, déjà existans, ou qui ont renoncé généreusement au concours. Ces succès en promettent d'ailleurs d'autres aussi considérables dans le même objet, qui est d'ailleurs la récompense espérée des travaux précédens.»<sup>111</sup>

En 1761 déjà, Jean-Louis Muret rapporte qu'une quinzaine de particuliers cultivent des mûriers dans le bailliage de Vevey, qui compterait plus de soixante mille arbres.<sup>112</sup>

A partir de 1766, Pierre-Frédéric Gaulis (1735–1769) puis son frère Benjamin (1731–1813), commerçant à Lyon, plantent quelque sept mille trois cents mûriers blancs près de Cossonay, dans le bailliage de Morges, dans une région non viticole.<sup>113</sup> En 1771 déjà, le second récolte 47 livres de soie grège. La Société économique de Berne lui accorde successivement plusieurs primes aussi bien pour ses plantations de mûriers que pour la soie qu'il fait filer<sup>114</sup> et l'accueille en son sein comme membre honoraire en 1780.<sup>115</sup> Il rédige un mémoire que la Société imprime à ses frais en français la même année et en allemand en 1785.<sup>116</sup> A l'encontre des idées reçues, il y soutient que le climat vaudois ne constitue pas un obstacle à l'élevage des vers à soie. Plusieurs auteurs contemporains se font l'écho des succès de Gaulis.<sup>117</sup> En 1798, il écrit au Directoire exécutif de la République helvétique qu'il a fait vingt-sept récoltes consécutives d'une soie meilleure que celle de Nankin, réalisant en général un produit de 65 livres de cocons par once de graine. Dans une bonne année, 11,5 onces d'œufs de bombyx lui ont donné 112 livres de soie filée, qu'il a vendue à Lyon pour 3000 £.<sup>118</sup>

Gaulis ne voit que des avantages à la sériciculture: elle ne distrait pas les agriculteurs de leurs autres travaux; elle occupe les personnes trop délicates pour les pénibles travaux des champs (les femmes, les enfants et les vieillards); la soie est un produit d'exportation d'un débit prompt, facile et d'un bon rapport; l'élevage des vers est une activité de courte haleine; terminée en cinq semaines, la récolte n'entraîne aucune perte de temps pendant le reste de l'année; tout est profit dans cette récolte pour les agriculteurs qui la font de leurs mains, une fois qu'ils possèdent leurs propres mûriers; le rapport d'un champ de grain

est multiplié par quatre si on y cultive aussi ces arbres; comme la récolte des feuilles est terminée à la Saint-Jean d'été (le 24 juin), les mûriers ne sont pas exposés à la grêle qui enlève souvent les autres récoltes; non seulement ils n'empêchent pas sur les terres utiles à d'autres cultures, mais ils rentabilisent des terres autrement incultes.

En contrepoint, Gaulis énumère les obstacles au succès de l'entreprise: la méconnaissance que les cultivateurs ont de cette culture et de ses avantages; leur manque de savoir-faire; l'importance de l'investissement initial, pour l'acquisition des terres et des mûriers, pour leur plantation et leur culture, et pour la construction des magnaneries; le rendement différé d'une activité qui ne rapporte qu'au bout de huit à dix ans,<sup>119</sup> alors que les cultures usitées et connues rendent dès la première année; la pénurie et la cherté de la main-d'œuvre qualifiée pour le filage de la soie. D'autres auteurs y ajoutent la cherté des terres, la concurrence avec la viticulture et d'autres travaux agricoles (les mûriers exigent le même terrain que la vigne pour prospérer, idéalement un coteau sablonneux, pierreux et caillouteux, exposé au midi ou au levant; la moisson, la fenaison et l'effeuillage des vignes se pratiquent au moment de la récolte de la soie); l'exiguïté des habitations paysannes (l'absence de chambres éloignées des mauvaises odeurs qui puissent servir de magnaneries); le manque d'outillage approprié; la difficulté et l'incertitude de l'entreprise, sa nouveauté et sa complexité; l'état d'abandon des plantations existantes, qui décourageront ceux qui voudraient se lancer dans une telle entreprise; les préjugés invétérés et les habitudes arbitraires des paysans, qui répugnent aux innovations et qui considèrent les mûriers comme stériles.<sup>120</sup>

En 1769, quand la Société économique de Berne commence à distribuer des primes pour encourager la sériciculture dans le Pays de Vaud, les sociétés correspondantes sont déjà sur le déclin. Les agronomes de Berne ont échoué au moins sur trois points dans la réalisation de leur projet. Premièrement, ils ne sont pas parvenus à convaincre, comme le souhaitait Tscharnier, chaque paysan de cultiver une douzaine de mûriers sur ses terres en friche.<sup>121</sup> De fait aucune des primes destinées aux petites plantations (entre vingt-cinq et cinquante mûriers) n'a été attribuée en 1769. En revanche quelques grandes plantations, riches de sept à onze mille pieds de mûrier et dont les propriétaires n'appartenaient pas au secteur primaire, prospéraient alors dans les bailliages de Vevey, de Morges et de Nyon. A juste titre, Seigneux de Correvon pensait que ce n'était pas les agriculteurs qu'il fallait encourager à élever des vers à soie, mais des gens aisés qui pouvaient assumer les frais d'une magnanerie et de la main-d'œuvre

nécessaire<sup>122</sup> – au fond le public éclairé que ciblaient les *Mémoires*. Deuxièmement, la Société économique de Berne n’a pas réussi non plus à établir des manufactures dans le Pays de Vaud. Il faut dire que Tscharner comptait sur l’immigration d’une main-d’œuvre qualifiée pour l’implantation de filatures et que le Conseil d’Yverdon, par exemple, n’aura pas suivi ses préconisations en facilitant l’afflux d’étrangers par un abaissement du montant des droits de bourgeoisie.<sup>123</sup> Le filage de la soie s’effectuait à domicile. Autrement dit, aussi bien la culture à petite échelle que la filature à grande échelle auront fait long feu. Troisièmement, le numéraire continuait de sortir du pays pour l’achat des soieries. Des exploitants tels que Gaulis ou Salomon Reverdil, à Nyon, exportaient leur soie filée. Quand bien même il produisait la matière première, le Pays de Vaud ne la transformait pas et se voyait contraint de continuer d’importer les produits finis.<sup>124</sup>

## **Conclusion**

Le maillage des sociétés correspondantes les cantonnait dans un rôle d’intermédiaires destinés à favoriser les flux réciproques d’informations entre les théoriciens du patriciat bernois et les producteurs des campagnes éloignées. Les satellites vaudois répondaient de leur mieux aux sollicitations de la Société de Berne en s’efforçant de la seconder dans l’application de ses préceptes et de son programme de réformes agraires. En retour, par le canal de leur correspondance, de leurs observations et de leurs mémoires, les associés des bureaux décentralisés faisaient rayonner vers la capitale tout le savoir pratique qu’ils avaient recueilli au contact des acteurs des secteurs primaires et secondaires de leur circonscription. C’est ainsi que, dans son mémoire sur la terre à foulon, Nicolas Maximilien Bourgeois se fait le porte-parole des deux teinturiers qui ont éclairé sa lanterne et mené des expériences sous ses yeux. Stimulée par des concours dotés de prix ou de primes, par la fréquentation des *Mémoires* et de sa bibliothèque, ainsi que par ses interactions épistolaires avec les patriotes économistes de Berne, la Société d’Yverdon, comme les autres postes avancés de la Société économique de Berne dans le Pays de Vaud, s’escrimait à remplir, à l’échelon local, son rôle de centre à la fois de transfert et de production de savoir. Sans doute l’absence d’un chef de file de l’envergure d’un Jean-Louis Muret ou d’un Gabriel Seigneux de Correvon, dont la mort en 1772 marque la fin des activités de la Société économique de Lausanne, l’aura-t-elle empêchée de donner plus d’allant et de lustre à ses activités. Comme à Lausanne, la fréquence et la fréquentation

des séances étaient faibles, ainsi que le nombre des membres actifs, sur lesquels reposait la collaboration à distance avec les économistes bernois.<sup>125</sup>

A Orbe comme à Morges, aucun bureau de correspondance n'avait vu le jour en 1761, faute d'un nombre suffisant d'amateurs. Parmi les quatre pasteurs du bailliage d'Orbe-Echallens qu'à la suite de cet échec la Société d'Yverdon, un an plus tard, invita en vain à la rejoindre en voisins se trouvaient Jean Bertrand (1708–1777) et Benjamin Carrard (1730–1789).<sup>126</sup> Leur présence et la fécondité de leur esprit auraient certainement dynamisé les travaux de la cellule yverdonoise. A lui seul, le frère d'Elie Bertrand, électron libre de toute attache à une société correspondante, aura déployé plus d'activité qu'aucune d'entre elles. En effet, associé à titre honoraire à la Société de Berne depuis 1761, il est l'auteur de six essais publiés dans les *Mémoires*, dont cinq ont été couronnés, et l'éditeur de six traités d'économie publiés par de Félice à Yverdon. Surtout, Carrard et Bertrand étaient de ces ministres dont la Société d'Yverdon manquait cruellement et qui jouaient un rôle si déterminant dans la circulation des informations, dans l'instruction pratique du peuple, dans la production, la collecte et le transfert des connaissances, et dans la mise en œuvre des réformes agraires.<sup>127</sup> Les sociétés correspondantes les plus actives du Pays de Vaud étaient celles dont le secrétaire était un pasteur – Jean-Louis Muret à Vevey, à Lausanne Jacques de Leuze (1732–1774), auteur de mille trente articles de botanique et d'histoire naturelle dans l'*Encyclopédie* d'Yverdon. La formation académique des pasteurs et leur connaissance du terrain, entretenue par leurs liens réguliers avec leurs paroissiens, les prédestinaient au rôle de passeurs de savoir, aussi bien dans un sens que dans l'autre, entre les théoriciens de la capitale et les praticiens de la périphérie d'une part, entre les notables instruits des petites villes et le peuple des campagnes d'autre part. A Yverdon, le directeur et le secrétaire n'étaient ni ministres ni hommes de lettres. Au premier on ne connaît d'autre écrit que trois mémoires d'économie, dont un seul a été publié par la Société économique de Berne; le second n'est l'auteur que d'un mémoire demeuré inédit. Dans le domaine auquel la Société de Berne donnait une préférence absolue, l'agriculture, seuls deux associés yverdonnois, Jonas-François Jeanneret et Nicolas-Maximilien Bourgeois, livrent les résultats d'expériences qu'ils ont menées sur leurs terres. On ne sait si leurs collègues introduisirent des réformes dans l'exploitation de leurs propres fonds. Toujours est-il que les membres de la Société semblent très tôt absorbés par d'autres tâches, notamment par l'administration de leur bibliothèque et de la Charitable Direction des pauvres. Contrairement aux Sociétés de Berne et de Lausanne, celle d'Yverdon

n'imposait pas un rythme annuel aux contributions savantes de ses associés, qui ne pouvaient donc exciper de la lourdeur de cette exigence pour excuser la langueur de leur activité.

Les modestes vestiges des activités de la Société économique d'Yverdon témoignent de la difficile mise en œuvre des idéaux des réformateurs agrariens dans les campagnes vaudoises. A défaut de bouleverser durablement le paysage et les pratiques, leurs chevaux de bataille s'aligneraient encore longtemps sur les rayonnages d'une bibliothèque.

L'histoire culturelle met en lumière l'influence de déterminants culturels sur l'économie, l'ancrage de toute action dans ce domaine dans un contexte socio-culturel et la complexité de l'interaction des facteurs économiques, sociaux, culturels et politiques. Dans cette perspective, André Holenstein a démontré que des facteurs culturels tels que l'augmentation des besoins subjectifs, qu'exprime une demande croissante de biens de consommation de luxe, ont pu motiver les tentatives d'implantation de la sériciculture dans le Pays de Vaud.<sup>128</sup> Il est désormais acquis qu'un complexe tout aussi intriqué d'autres éléments du même ordre, dont des acteurs du secteur avaient déjà dressé l'inventaire au XVIII<sup>e</sup> siècle, ont fait obstacle au succès de cette entreprise.

---

## Notes

- <sup>1</sup> Holenstein, André et al. (Hrsg.): *Nützliche Wissenschaft und Ökonomie im Ancien Régime. Akteure, Themen, Kommunikationsformen. Cardanus Jahrbuch für Wissenschaftsgeschichte.* Heidelberg 2007; Bäschlin, Conrad: *Die Blütezeit der ökonomischen Gesellschaft in Bern.* Laupen 1913; Stuber, Martin et al. (Hrsg.): *Kartoffeln, Klee und kluge Köpfe. Die Oekonomische und Gemeinnützige Gesellschaft des Kantons Bern OGG (1759–2009).* Bern 2009; Kapossy, Béla: *Le prix de la liberté. Idéologie républicaine et finances publiques à Berne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans: Flouck et al. (éd.): *De l'ours à la cocarde: régime bernois et révolution en Pays de Vaud (1536–1798).* Lausanne 1998, 143–161 (en particulier 151–161).
- <sup>2</sup> [Vincent Bernard Tscherner]: *Projet pour l'établissement des sociétés correspondantes*, dans: *Mémoires et observations recueillies par la Société économique de Berne (ci-après Mémoires ou M. & O.), 1762/1, LXXV–LXXVII.* La même livraison contient un *Tableau de questions sur les principaux objets de l'agriculture, des arts et du commerce, relativement à la Suisse* ([1]–51). Une version longue de ces deux textes programmatiques a été publiée sous le titre de *Projet pour l'établissement de quelques sociétés correspondantes.* Berne 1761, Archives de l'Etat de Berne (STAB), Ba 1307 (seul exemplaire connu).
- <sup>3</sup> *Listes des sociétés correspondantes dans la Suisse romande*, dans: *M. & O., 1762/1, LXXVIII–LXXXIII.*
- <sup>4</sup> Verdeil, Auguste: *Histoire du Canton de Vaud.* Lausanne 1849–1852, t. 3, 56–81; Bäschlin (voir n. 1), 174–222 (sur Yverdon: 210–214); Bloesch, Hans: *Die ökonomische Gesellschaft in Biel*, dans: *Blätter für bernische Geschichte, Kunst und Altertumskunde*, 14,1 (1918), 27–47; Altermatt, Leo: *Die Oekonomische Gesellschaft in Solothurn (1761–1798)*, dans:

Jahrbuch für Solothurnische Geschichte (1935), 83–163; Droz, Laurent; Lachat, Stéphanie: Yverdon au cœur de l'Europe des Lumières ou comment de grandes idées fleurissent dans une petite ville, dans: Dubois, Alain et al. (éd.): Les conditions de la vie intellectuelle et culturelle en Suisse romande au temps des Lumières. Lausanne 1996, 171–186; Gerber-Visser, Gerrendina: Mitarbeit vor Ort. Die Zweiggeseellschaft Lausanne der Oekonomischen Gesellschaft Bern, dans: Actes du colloque *Savoir et civisme*, Université de Berne (22 au 29 septembre 2012), à paraître.

- 5 «Registre de la Bibliothèque d'Yverdon, t. 1 (1761–1827)» (ci-après RAY), Bibliothèque publique d'Yverdon (ci-après BPY), non coté; «Registre des comptes de la Bibliothèque» d'Yverdon (1761–1812), BPY 20 (ci-après RCY); recueil de mémoires de la Société économique d'Yverdon et d'autres pièces, BPY 3060; «1761–1765. Lettres d'Elie Bertrand et autres se rapportant aux origines de la Bibliothèque publique d'Yverdon, offertes à la Société de la Bibliothèque en 1888», BPY 4184.
- 6 Intégralement disponible dans: <http://digibiblio.unibe.ch/digibern> (consulté le 20.01.2014); voir Stuber, Martin: «dass gemeinnützige wahrheiten gemein gemacht werden». Zur Publikations-tätigkeit der Oekonomischen Gesellschaft Bern, 1759–1798. In: Popplow, Marcus (Hrsg.): Landschaften agrarisch-ökonomischen Wissens. Strategien innovativer Ressourcennutzung in Zeitschriften und Sozietäten des 18. Jahrhunderts (Cottbuser Studien zur Geschichte von Technik, Arbeit und Umwelt, 30). Münster [u.a.] 2010, 121–153.
- 7 Borloz, Jean: Le recensement des bailliages immédiats de LL. EE. de Berne dans le Pays de Vaud en 1764, et l'enquête sur le paupérisme adressée aux pasteurs. Mémoire de licence. Lausanne 1983, t. 2, f° 14, 28, 30, 51 et 69.
- 8 François-Louis Haldimand à Elie Bertrand, 17.3.1761, Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne (ci-après BBB), Mss. Oek. Ges. Quarto. No. 22.65. Quant au Projet, voir n. 2.
- 9 RAY: 3–4, 1.6.1761. Cette liste accompagne une lettre de Jean-Daniel Bourgeois à la Société économique de Berne (ci-après SEB), BBB, GA Oek. Ges. 127 (8), 1.9.1761. Elle a été publiée dans M. & O., 1762/1, LXXXI–LXXXII; Bäschlin (voir n. 1), 210–211.
- 10 Pillichody, Jean-Georges: Essai contenant les ordonnances et l'usage qui ont dérogé au coûtumier du Pais de Vaud. Neuchâtel 1756; Le Droit naturel d'un père à son fils. Yverdon 1769; «Remarques curieuses et intéressantes pour la famille principalement, commencées le 5 septembre 1742», Archives communales d'Yverdon (ACY), Y 24 (photocopie de l'original).
- 11 Sur les pasteurs et sur leur rôle de producteurs et de passeurs de connaissances pratiques dans le domaine de l'agronomie, voir Wyss, Regula: Pfarrer als Vermittler ökonomischen Wissens? Die Rolle der Pfarrer in der Oekonomischen Gesellschaft Bern im 18. Jahrhundert. Nordhausen 2007; Wyss, Regula; Gerber-Visser, Gerrendina: Formen der Generierung und Verbreitung nützlichen Wissens. Pfarrherren als lokale Mitarbeiter der Oekonomischen Gesellschaft Bern, dans: Holenstein et al. (voir n. 1), 41–64.
- 12 Voir l'éloge que Jean Bernoulli fait de Samuel-Rodolphe Jeanneret dans ses Lettres sur différents sujets, écrites pendant le cours d'un voyage par l'Allemagne, la Suisse, la France méridionale et l'Italie, en 1774 et 1775. Berlin 1777, t. 1, 268–269.
- 13 RAY: 46, 15.12.1763 et 5.1.1764; M. & O., 1762/1, LVIII, 23.2.1761; M. & O., 1765/1, LI.
- 14 Weidmann, Marc: Un pasteur-naturaliste du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans: Revue historique vaudoise 94 (1986), 63–108; Boscani, Simona et al. (éd.): Elie Bertrand. Le savant médiateur au XVIII<sup>e</sup> siècle: science, religion, éducation au sein de l'Etat (en préparation).
- 15 RAY: 53, 3.1.1765; M. & O., 1767/1: XXXIV.
- 16 RAY: 81, 4.2.1768.
- 17 Stuber, Martin: Die Oekonomische Gesellschaft Bern als Kontaktzone im europäischen Austausch agrarisch-ökonomischen Wissens, dans: Grenzen und Kontaktzonen.

Rekonfigurationen von Wissensräumen zwischen Frankreich und den deutschen Ländern 1700–1850, [www.perspectivia.net](http://www.perspectivia.net) (consulté le 21.1.2014).

- <sup>18</sup> «Règlement de la Société œconomique d'Yverdon, correspondante de celle de Berne, qui a pour objets l'agriculture, le commerce, les arts utiles, et tout ce qui y a rapport», RAY: 14–17, 3.2.1762. Une copie manuscrite se trouve dans BBB, GA Oek. Ges. 127 (9).
- <sup>19</sup> Voir Stoye, Enid: Vincent Bernard de Tschärner 1728–1778. A Study of Swiss Culture in the Eighteenth Century. Fribourg 1954, 123–145; Holenstein, André: Vinzenz Bernhard Tschärners visionäres Programm für eine Oekonomische Gesellschaft in Bern, dans: Stuber et al. (voir n. 1), 75–78.
- <sup>20</sup> Voir le règlement de la Société économique d'Yverdon (ci-après SEY), RAY: 14–17, 3.2.1762; BBB, GA Oek. Ges. 127 (9).
- <sup>21</sup> [Jean-Daniel Bourgeois à Elie Bertrand], 1.9.1761, BBB, GA Oek. Ges. 127 (8); voir le règlement de la Société économique de Lausanne, art. 8, BBB, GA Oek. Ges. 127 (7), 1.6.1761. Sur la naissance de la bibliothèque d'Yverdon, voir Dubois, Thierry: Un aspect de la sociabilité lettrée dans le Pays de Vaud à la fin de l'Ancien Régime. La fondation des bibliothèques publiques d'Yverdon et de Morges, dans: Revue historique vaudoise 120 (2012), 241–260.
- <sup>22</sup> «Régistre de la Bibliothèque publique d'Yverdon, contenant, dans l'ordre alphabétique, les noms et titres de ses bienfaiteurs et de ses souscripteurs à vie...», BPY 3091.
- <sup>23</sup> [Pillichody, Jean-Georges]: Catalogue des livres de la Bibliothèque d'Yverdon.... Yverdon [1765], BPY 2464/1765/1 (2).
- <sup>24</sup> [Bourgeois, Louis-Emmanuel]: Mémoire sur un établissement fait en 1760 pour arrêter le cours de la mendicité dans la ville et le balliage d'Yverdon, dans: M. & O., 1762/1, 117–161; Bourgeois, Nicolas-Maximilien: Mémoire sur la terre à foulons en général et sur celle de la ville d'Yverdon en particulier, qui a remporté la prime promise en faveur de la meilleure terre à foulons, par la Société œconomique de Berne, et l'auteur a été gratifié d'une médaille au coin de la dite Société en faveur de son mémoire, dans: Id., 1765/3, [247]–278; du même: Essai sur la méthode de perfectionner le vin, qui a remporté l'accessit, dans: Id., 1766/3, [179]–221; Haldimand, François-Louis: Essai sur la construction des grands chemins, dans: Id., 1762/3, 51–86; [Jeanneret, Jonas-François]: Méthode aisée pour préparer les grains qu'on veut semer, dans la vue de les garantir de la nielle et de la carie, et d'en augmenter la végétation, dans: Id., 1764/2, [49]–69; Perrinet de Fagnies, Pierre: Examen des eaux potables d'Yverdon par diverses expériences faites pour connoître leurs qualités et parvenir à juger de la préférence qu'il peut y avoir entr'elles, dans: Id., 1764/3, [193]–218. Une copie manuscrite de ces mémoires se trouve dans un recueil factice conservé à la Bibliothèque publique d'Yverdon sous la cote BPY 3060, qui comprend un mémoire que la SEB a refusé de publier dans les Mémoires et qui a paru séparément à Yverdon en 1766: Pillichody, Jean-Georges: Essai sur la question proposée pour l'année 1762: seroit-il utile de convertir en fonds clos ou particuliers, les communes, soit pâturages, champs, etc.? et comment ce changement pourroit-il se faire au plus grand avantage des communautés? Des extraits de ce mémoire ont paru dans une compilation publiée par Emanuel von Graffenried (M. & O., 1765/1, [73]–112). Les mémoires inédits sont conservés à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne: Bourgeois de Longeville, Jean-Daniel: «L'éducation des dames relativement à l'œconomie et à la vie rurales, renfermant le moyen de leur constituer une dot plus précieuse que les dots ordinaires», GA Oek. Ges. 38 (1); [Bourgeois, Louis-Emmanuel]: «Essay sur l'œconomie des forêts du balliage d'Yverdon», 1.9.1762, GA Oek. Ges. 73 (28); Bourgeois, Nicolas-Maximilien: «Mémoire destiné à encourager le paysan du Pays de Vaud à s'adonner à la culture des plantes potagères et des légumes, et à en faire sa principale nourriture» (1765), GA Oek. Ges. 71 (4); Bourgeois, Louis-Emmanuel: «Mémoire sur les hannetons, fourni par Monsieur le banneret Bourgeois, le 7<sup>bre</sup> 1770», GA Oek. Ges. 52 (2); Haldimand, François-Louis: «Mémoire sur les hannetons, fourni par Monsieur le secrétaire ballival Haldimand,

le 7<sup>bre</sup> 1770», GA Oek. Ges. 52 (2); Pillichody, Jean-Georges: «Mémoire sur les hannetons, fourni par Monsieur Pillichody, châtelain de Baumes, le 20 août 1770», GA Oek. Ges. 52 (2). Comme les mémoires envoyés à la Société économique de Berne pour concourir sur les questions qu'elle proposait étaient signés d'une devise anonyme afin de garantir l'impartialité du jury, il n'est pas exclu que d'autres écrits des membres de la Société d'Yverdon se trouvent dans les archives de la Société économique de Berne, attendant encore que leur auteur soit identifié.

Deux autres mémoires n'ont pas été conservés, l'un de Georges-Nicolas Du Plessis sur la culture des légumes, l'autre de Louis-Emmanuel Bourgeois sur le parcours du bétail et le partage des communs (RAY: 54, 7.3.1765; 63, 5.9.1765).

- <sup>25</sup> M. & O., 1763/1, XXXVIII–XXXIX; 1764/1, XIV; 1765/1, XLIX–LI; 1767/1, XXXI–XXXIV; «Principales opérations de la Soc. œc. d'Yverdon» [1763–1764], BBB, GA Oek, Ges. 127 (10).
- <sup>26</sup> RAY: 26–29, 2.2.1763; 42, 13.6.1763 (contrat entre la SEY et de Félice); 45–46, 15.12.1763.
- <sup>27</sup> Perret, Jean-Pierre: Les Imprimeries d'Yverdon au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle. Lausanne 1945, 388–433.
- <sup>28</sup> Miller, Philip: Das englische Gartenbuch. Nürnberg 1750–1758, 3 vol. in-fol. (BPY 2549); Vollständige Anleitung zu der Pflanzung, Erziehung und Wartung der Fruchtbäume. Bern 1764; Vollständige Anleitung wie die Reben zu pflanzen, zu erziehen und zu warten. Bern 1766; Anleitung zu der Pflanzung und Wartung der vornehmsten Küchengewächse. Bern 1766 (BPY 2548); Traité des arbres fruitiers, extrait des meilleurs auteurs. Yverdon 1768 (BPY 3734); Traité complet sur la manière de planter, d'élever et de cultiver la vigne. Yverdon 1768 (BPY 3723); Traité du plantage et de la culture des principales plantes potagères. Yverdon 1768 (BPY 2550).
- <sup>29</sup> RAY: 1–2, 7–9, 10–11, 18–21, 71–81 et 83–86; BPY 4184; base de données de la SEB: Forschungsdatenbank zur Oekonomischen Gesellschaft Bern, hrsg. von Martin Stuber et al. (Standort: Historisches Institut der Universität Bern).
- <sup>30</sup> RAY: 22, 5.5.1762.
- <sup>31</sup> RAY: 53, 3.1.1765; 54, 7.3.1765; 61, 2.5.1765.
- <sup>32</sup> RAY: 52, 6.12.1764; M. & O., 1765/1: I; Jean-Daniel Bourgeois à la SEB, 27.10.1764, BBB; Louis-Emmanuel Bourgeois à la SEB, 4.5.1765, BBB; Nicolas-Maximilien Bourgeois à Elie Bertrand, 4.5.1765, BBB.
- <sup>33</sup> Tscharner à la SEY, 5.1.1767, RAY: 72–74; la SEY à Tscharner, 6.3.1767, RAY: 75–77; Tscharner à la SEY, 29.3.1767, RAY: 78–79; la SEY à Tscharner, 31.3.1767, RAY: 79–81.
- <sup>34</sup> André Holenstein a publié trois articles sur les tentatives d'introduction de la sériciculture dans le Pays de Vaud: Visionen an dünnen Fäden. Projekte zur Einführung des Seidenbaus in der Waadt, dans: Holenstein, André et al. (éd.): Berns goldene Zeit: das 18. Jahrhundert neu entdeckt. Bern 2008, 113; Gerissene Fäden oder wie die Oekonomische Gesellschaft Benjamin Gaulis enttäuschte, dans: Stuber et al. (voir n. 1), 135–138; Kartoffel oder Seide? Kulturelle Implikationen agrarischer Innovationen in der frühneuzeitlichen Eidgenossenschaft, dans: Hilger, Suzanne; Landwehr, Achim (Hrsg.): Wirtschaft – Kultur – Geschichte. Positionen und Perspektiven. Stuttgart 2011, 157–173. Voir les références citées dans ces articles.
- <sup>35</sup> Malpighi, Marcello: Dissertatio epistolica de bombyce. Londres 1669; Swammerdam, Jan: Historia insectorum generalis. Utrecht 1669; Réaumur, René-Antoine Ferchault de: Mémoires pour servir à l'histoire des insectes. Paris 1734, t. 1, 487–534.
- <sup>36</sup> Piuz, Anne-Marie: La soie, le luxe et le pouvoir dans les doctrines françaises (XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> s.), dans: Cavaciocchi, Simonetta (éd.): La seta in Europa sec. XIII–XX. Atti della «Ventiquattresima Settimana di Studi» 4–9 maggio 1992. Firenze 1993, 817–837. Le «Tableau» programmatique dressé par la SEB contient la question suivante: «Les fabriques de luxe sont-elles utiles dans le pays et avec quelles précautions?» (M. & O., 1762/1, 47; Projet (voir n. 2): 54).



- <sup>37</sup> Pierre-Moïse Vulliamoz à la SEB, 6.7.1766, BBB, GA Oek. Ges. 29 (29).
- <sup>38</sup> M. & O., 1764/4, [39]–55. Il est déjà question de la sériciculture dans le Projet de 1761 (voir n. 2), p. 52.
- <sup>39</sup> Id., 1765/1, XXV, 26.4.1764; Vincent Bernard Tscharner à Jean-Daniel Bourgeois, 23.7.1765, BPY 4184 (22).
- <sup>40</sup> La SEY à la SEB, BBB, Mss. Oek. Ges. Quarto. No. 24.47, 26.7.1765.
- <sup>41</sup> Le Conseil de commerce examine la demande (STAB, BV 8: 54–57, 28.5.1765) et délivre une autorisation (STAB, BV 30, 183–184, 2.7.1765). La loterie se compose de 3500 billets d’une valeur de 16£, soit un capital de 56 000£. Elle comporte 500 lots et une prime (Id., 237–238, 18.3.1766). Le bénéfice brut est de 5600£, moins 607£ 8s. de frais, soit 4992£ 12s. net (Id., 275, 18.7.1766), soit la moitié de la somme que Tscharner prévoyait à l’origine pour encourager la culture de quarante mille plants de mûrier pendant trois ans.
- <sup>42</sup> Salzmann, Daniel: Johann David von Wattenwyl «von Malessert» – als Seckelmeister so versiert wie als Weinproduzent (voir n. 1), 119–122; Salzmann, Daniel: Finanzierung nützlicher Wissenschaft: die Rechnungen der Oekonomischen Gesellschaft Bern 1759–1797. In: Holenstein et al. (voir n. 1), 107–131 (surtout p. 126). A titre de comparaison, notons que la Société d’Yverdon paie son jardinier 18 s. par jour (RCY: 17, 16.1.1767). En 1765, la pension du médecin de ville est de 500£ par an (ACY, manaux du Conseil, Aa 73: 81–82, 16.2.1765). En 1768, celle d’un régent s’élève à 300 florins (75£) et à douze sacs de froment (ACY, manaux du Conseil, Aa 76: 11, 26.11.1768). Le banneret touche 436£ pour ses vacations en 1769 («Comparoissances ordinaires du Conseil en 1769», ACY, Y 16). Pour le prix des denrées, voir Norbert Furrer: Vade-mecum monétaire vaudois (XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles). Lausanne 2010, 75–85. Le prix d’un kilo de pain s’élève à quelque 8 s.
- <sup>43</sup> M. & O., 1770/1, XXV–XXX; Id., 1771/1, XXIII–XXVII; Journal helvétique, mai 1774, 26–27.
- <sup>44</sup> M. & O., 1766/1, XLVI–XLVIII; Id., 1769/1, XL–XLII; Feuille d’avis de Lausanne, 10.6.1766, 30.6.1767 et 2.5.1769.
- <sup>45</sup> «Etat de la marche des vers à soye de M. Berdez le cadet, à Vevay», M. & O., 1762/3, 204–205.
- <sup>46</sup> Reynier est l’auteur de plusieurs mémoires sur la sériciculture (M. & O., 1763/1, XXV, 4.11.1762; Jean-Louis Muret à la SEB, 2.10.1762; le même à Elie Bertrand, 12.1.1763, BBB, Mss. Oek. Ges. Quarto. No. 23.7 et 23.20).
- <sup>47</sup> BBB, GA Oek. Ges. 29 (45); François Louis Tribolet (1743–1819) au Sénat de Berne, 23.03.1770, BBB, GA Oek. Ges. 29 (47).
- <sup>48</sup> M. & O., 1770/1, XXV–XXX; Id., 1771/1, XXIII–XXVII; Journal helvétique, sept. 1773, 4–5.
- <sup>49</sup> M. & O., 1771/1, XVIII–XX.
- <sup>50</sup> «Liste des concurrens aux primes proposées sur la filature de la soye», BBB, GA Oek Ges. 74 (4); M. & O., 1771/1, XVIII–XIX, 22.4.1772.
- <sup>51</sup> M. & O., 1771/1, XXVI–XXVII; Journal helvétique, mai 1774, 26–27.
- <sup>52</sup> Journal helvétique, mai 1774, 25–31.
- <sup>53</sup> Journal helvétique, juillet 1776, 15.
- <sup>54</sup> Neue Sammlung physisch-ökonomischer Schriften, hrsg von der Ökonomischen Gesellschaft in Bern, t 3 (1785), XII–XIV; Salzmann (voir n. 42), 128.
- <sup>55</sup> [Thomé, Mathieu]: Mémoire sur la culture du mûrier blanc. Lyon 1763, BPY 3053 (8); M. & O., 1764/1, LI; 1765/1, XXIII et XXVIII, 7.4 et 23.6.1764. Au moment de sa mort, en 1766, L’auteur s’apprêtait à publier un traité sur l’élevage des vers à soie (Thomé à la SEB, 23.2.1766, BBB, Mss. Oek. Ges. Quarto. No. 24.75).

- <sup>56</sup> M. & O., 1765/1, XXXIX, 6.12.1764.
- <sup>57</sup> M. & O., 1765/1, XLVII; 1766/1, XXVII; 1767/1, XVII, 15.2.1766; Jean-Louis Muret à la SEB, 8.1.1764, BBB, Mss. Oek. Ges. Quarto, No. 24.20.
- <sup>58</sup> M. & O., 1766/1, XX et XXI, 28.9 et 12.10.1765.
- <sup>59</sup> Id., 1765/1, XXVIII, 23.6.1764; RAY: 52, 6.12.1764. Thomé, Mathieu: Mémoire sur la culture du mûrier blanc. Yverdon 1764, BPY 3680; Perret (voir n. 27), 428. Les cinquante exemplaires sont payés 6£ 5s. à de Félice, RCY: 7, 31.12.1764; RAY: 54, 7.2.1765.
- <sup>60</sup> Mottaz, Eugène: Une manufacture de soie à Yverdon au XVII<sup>e</sup> siècle, dans: Revue historique vaudoise 9 (1901), 145–156.
- <sup>61</sup> ACY, Aa 71: 118, 17.4.1762.
- <sup>62</sup> M. & O., 1765/1, XXV, 3.5.1764; François-Louis Haldimand à la SEB, 25.4.1764, BBB.
- <sup>63</sup> Thomé (voir n. 55); Boissier de Sauvages, Pierre-Augustin: Mémoires sur l'éducation des vers à soie, avec un Traité sur la culture des mûriers, et un sur l'origine du miel. Nismes 1763, 2 t. (BPY 408–409).
- <sup>64</sup> M. & O., 1765/1, XXV, 26.4.1764; Jean-Daniel Bourgeois à Vincent Bernard Tschärner, 26.7.1765, BPY 4184 (15); RAY: 62, 25.7.1765.
- <sup>65</sup> ACY, Aa 72: 227, 19.5.1764; un extrait de ce registre est transcrit dans RAY: 50–51, 7.6.1764; M. & O., 1765/1: l.
- <sup>66</sup> RAY: 51, 6.9.1764.
- <sup>67</sup> RAY: 57, 4.4.1765; M. & O., 1767/1, XXXII. L'once de graine (env. 30 g) coûte 14,5 batz. Jean-Abraham Haldimand est payé 11£ 12s. (RCY: 11, 25.4.1765).
- <sup>68</sup> RAY: 60, 1.5.1765; RCY: 11, 25.4.1765. Le jardinier touche 2£ pour deux journées de travail.
- <sup>69</sup> RAY: 62, 5.9.1765; M. & O., 1767/1, XXXII, 5.9.1765.
- <sup>70</sup> RCY: 14, 9, 12 et 14.4.1766; 16, 9.04.1766 (16  $\frac{3}{4}$  onces à 6£ de France l'once).
- <sup>71</sup> Le jardinier Ecoffey est payé 2£ pour cette tâche (RCY: 16, 21.4.1766).
- <sup>72</sup> RAY: 67, 3.4.1766; M. & O., 1767/1: XXXIV, 11.12.1766. Le jardinier Ecoffey est payé 2£ 12s. pour trois jours et demi de travail (RCY: 17, 16.1.1767).
- <sup>73</sup> RAY: 68–69, 5.6.1766.
- <sup>74</sup> La SEY s'acquitte d'une ferme de 6£ par an de 1769 à 1770, et de deux autres du même montant de 1767 à 1768 et de 1771 à 1773 (RCY: 22, 13.10.1768; 23, 4.9.1769; 27, 11.1.1772; 28, 3.7.1772; 30, 8.12.1773; 32, 30.11.1774).
- <sup>75</sup> M. & O., 1767/1, XXXIII.
- <sup>76</sup> RAY: 68, 5.6.1766; M. & O., 1767/1, XXXIII, 5.6.1766.
- <sup>77</sup> Dix plants de mûriers sont achetés 8 batz pièce, soit 8£ en tout (RCY: 18, 2.5 et 8.6.1767). Trente-six autres sont achetés 20 s. de France pièce (RCY: 19, 2.5.1767).
- <sup>78</sup> RCY: 19, 8.6.1767 et 13.1.1768; 21, 10.5.1768; 22, 17.10.1768; 27, 8.5.1770, 26.1 et 24.11.1771; 28, 7.1.1773. La quatrième et la cinquième fois, respectivement 13£ et 12£ lui sont payés en nature.
- <sup>79</sup> RCY: 22, 13.10.1768.
- <sup>80</sup> Jean-Louis Muret à la SEB, Vevey, 17.3.1761, BBB.
- <sup>81</sup> Livre de raison du lieutenant baillival Jean-Henri Polier de Vernand, Archives cantonales vaudoises, P René Monod 24: 101, 11.6.1763.

- <sup>82</sup> Tissot, Auguste: Avis au peuple sur sa santé. Lausanne 1761, 1.
- <sup>83</sup> A Yverdon, entre 1747 et 1766, le nombre annuel des ensevelissements excède celui des baptêmes quatorze fois sur vingt. Durant cette période, les baptêmes accusent un déficit de 17 % sur les ensevelissements (ACY, Aa 57–94; ACV, registres paroissiaux, Eb 141/11–13 et Eb 141/25). Toutefois la prudence est de mise avec ces sources souvent lacunaires.
- <sup>84</sup> M. & O, 1763/1, LIII; 1764/1, V–VI et XLV–XLVI; 1765/1, VII; Journal helvétique, fév. 1763, 210–211, et avr. 1764, 464.
- <sup>85</sup> M. & O, 1764/1, V.
- <sup>86</sup> Muret, Jean-Louis: Mémoire sur l'état de la population dans le Pays de Vaud, dans: M. & O, 1766/1, [1]–130; édition séparée: [Yverdon] 1766; Perret (voir n. 27), 419; Loys de Cheseaux, Charles de: Essai sur la population du canton de Berne, particulièrement du Pais de Vaud, où l'on traite des causes de la dépopulation, dans: M. & O, 1766/3, 1–92.
- <sup>87</sup> Voir Behar, Cem L.: Le pasteur Jean-Louis Muret (1715–1796). De la controverse sur la dépopulation à l'analyse démographique, dans: Population (French Edition) 51, 3 (1996), 609–644.
- <sup>88</sup> Voir Pfister, Christian: Warum Pfarrer Jean-Louis Murets Abhandlung über die Bevölkerung der Waadt Anstoss erregte, dans: Stuber et al. (voir n. 1), 95–98.
- <sup>89</sup> M. & O, 1766/1, II.
- <sup>90</sup> Rousseau, Jean-Jacques: Du contrat social, III, IX, dans: Œuvres complètes. Paris 1964, t. 3, 419–420. Il écrit ailleurs: «L'effet infallible et naturel d'un gouvernement libre et juste est la population» (Considérations sur le gouvernement de Pologne (1771), dans: Id., p. 1009).
- <sup>91</sup> Tschärner fit don de cet ouvrage à la Bibliothèque de la SEY. en 1763 (BPY 3587).
- <sup>92</sup> Voir Olivier, Eugène: Le Pays de Vaud se dépeuplait-il au XVIII<sup>e</sup> siècle?, dans: Revue suisse d'histoire 18 (1938), 16–97; du même auteur, Médecine et santé dans le Pays de Vaud au XVIII<sup>e</sup> siècle (1675–1798). Lausanne 1939, t. 2, 1191–1227 (appendice VII).
- <sup>93</sup> Muret (voir n. 86).
- <sup>94</sup> Voir le nouveau règlement sur la censure: Die Rechtsquellen des Kantons Bern, bearbeitet von Hermann Rennefahrt. Aarau 1979, t. 12, 192–197; et Perret (voir n. 27), 354–365 (citation à la p. 359).
- <sup>95</sup> L'Avoyer et Conseil de Berne au bailli d'Yverdon, 20.9.1766, RAY: 71. Voir les lettres de Gabriel Seigneux de Correvon à V. B. Tschärner des 10.10.1766 et 18.12.1767, citées dans Stoye (voir n. 19), 143–144
- <sup>96</sup> M. & O, 1767/1, IV et XI–XII.
- <sup>97</sup> Vincent Bernard Tschärner à la SEY, 5.1.1767, RAY: 72–74.
- <sup>98</sup> Encyclopédie économique, Yverdon 1770–1771, 16 t. (BPY 4697). Perret (voir n. 27), 401.
- <sup>99</sup> Louis-Emmanuel Bourgeois à Vincent Bernard Tschärner, 6.3.1767, RAY: 75–77; BBB, Mss. Oek. Ges. Quarto. No. 27.18a.
- <sup>100</sup> RAY: 75, 4.3.1767; 81, 4.2.1768; 82, 4.9.1769 et 30.7.1770.
- <sup>101</sup> Gabriel Seigneux de Correvon à la SEB, 14.1.1767; Jean-Louis Muret à la SEB, 31.1.1772, BBB.
- <sup>102</sup> Vincent Bernard Tschärner à Louis-Emmanuel Bourgeois, 29.3.1767, RAY: 78–79.
- <sup>103</sup> François Louis Tribolet à Jean-Daniel Bourgeois de Longeville, 25.7.1770, et réponse du 31.7.1770, RAY: 83–86; M. & O, 1771/1, IX et XI–XII, 28.7 et 29.9.1770; ces mémoires se trouvent dans BBB, GA Oek. Ges. 52 (2) (voir n. 24); voir Stuber, Martin; Wyss, Regula: Useful Natural History? Pest Control in the Focus of the Economic Society of Bern, dans:

Holenstein, André; Steinke, Hubert; Stuber, Martin (eds.): *Scholars in Action. The Practice of Knowledge and the Figure of the Savant in the 18th Century*. Leiden / Boston 2013, vol. 2, 891–920.

- <sup>104</sup> RAY: 101 et 106, 13.6 et 9.12.1773; ACY, Aa 79: 480, 31.12.1773.
- <sup>105</sup> Voir Salzmann, Daniel: *Dynamik und Krise des ökonomischen Patriotismus. Das Tätigkeitsprofil der Oekonomischen Gesellschaft Bern 1759–1797*. Nordhausen 2009, 144–145.
- <sup>106</sup> ACY, Aa 80: 51, 15.4.1774.
- <sup>107</sup> ACY, Aa 82: 445, 28.11.1778.
- <sup>108</sup> Favre et Laune touchent 19£ pour avoir produit 95 livres de cocons; ils sont septièmes sur trente-trois concurrents, Neue Sammlung (voir n. 54): XIV; BBB, GA Oek. Ges. 39 (52).
- <sup>109</sup> ACY, Aa 84: 65–66, 13.5.1780; Aa 86: 262, 16.4.1784.
- <sup>110</sup> Bart-Gadat, Mélanie: *Les carnets de voyage de Malesherbes. Etude et édition critique* (thèse dactylographiée). Paris 2008, Archives nationales de France, AB XXVIII 1446, t. 1, 52, 1484–1485 et 1743.
- <sup>111</sup> *Journal helvétique*, mai 1770, 125–126.
- <sup>112</sup> Jean-Louis Muret à la SEB, 17.3.1761, BBB.
- <sup>113</sup> Pierre-Frédéric Gaulis à la SEB, 20.8.1766, BBB.
- <sup>114</sup> Gaulis touche en tout quatre primes: 20£ en 1769 pour sa plantation de 571 mûriers, BBB, GA Oek. Ges. 29 (47); 180£ en 1772 (M. & O, 177/1, XIX; Id., 1770/1, XXIX), 76£ 10s. en 1779 et 56£ en 1780 pour avoir produit ou fait filer de grandes quantités de soie. Neue Sammlung (voir n. 54): XII–XIV; BBB, GA Oek. Ges. 29 (52).
- <sup>115</sup> Benjamin Gaulis à la SEB, 11.1.1780, BBB; le même à Karl Lombach, 1.8.1783, et à la SEB, 28.4.1786 et 1.8.1797, BBB.
- <sup>116</sup> [Gaulis, Jean Louis Benjamin]: *Essai sur la récolte de la soie dans le Pays-de-Vaud, par un membre et aux dépens de la Société économique de Berne*. Berne 1780 (BPY 1266). Cinq ans plus tard, la Société économique en publie à ses frais une traduction allemande sous le titre *Versuch über den Seidenbau im Pays de Vaud*, dans: Neue Sammlung (voir n. 54), 53–214. L'avertissement de l'édition française précise qu'elle est tirée, parfois mot pour mot, du *Mémoire de Thomé et du Mémoire ou manuel sur l'éducation des vers à soie de Michel Rigaud* (Grenoble 1767). Voir aussi «Mémoire sur la récolte de la soie dans le Pays de Vaud, présenté par Benjamin Gaulis de Cossonay» (26.10.1778), BBB, GA Oek. Ges. 74 (7).
- <sup>117</sup> Razoumowsky, Grégoire de: *Histoire naturelle du Jorat et de ses environs, et celle des trois lacs de Neufchâtel, Morat et Bienne*. Lausanne 1789, t. 1, 16; Erlach, Rodolphe Louis de: *Précis des devoirs du souverain*. Lausanne 1791, 279. François Jacques Durand cite ce passage dans sa *Statistique élémentaire ou Essai sur l'état géographique, physique et politique de la Suisse*. Lausanne 1795, 420.
- <sup>118</sup> Benjamin Gaulis au *Directoire de la République helvétique*, 30.8.1798, dans: Rufer, Alfred: *Actensammlung aus der Zeit der Helvetischen Republik (1798–1803)*, t. 14, Fribourg 1957, 23–25. Thomé table sur un rendement de 40 livres de cocons par once d'œufs de bombyx (Sur l'utilité des plantations de mûriers blancs dans le Royaume, dans: *Journal économique*, mai 1761, 200–204). Les meilleures récoltes de Gaulis multiplient ce rendement par deux et demi. En principe, 100 livres de cocons donnent environ 10 livres de soie filée.
- <sup>119</sup> Selon Thomé (voir n. 118), vingt mûriers rapportent 8£ de France par an dix ans après avoir été plantés.
- <sup>120</sup> Johann Rudolf Lienhard: «Réflexions sur le projet de la plantation des mûriers au Pays de Vaud occasionnées par une lettre de la Société économique de la ville de Berne et adressées à la

Société économique de la ville de Vevey», 24.08.1765, BBB, GA Oek. Ges. 74 (1); Jean-Henri Polier de Vernand à la SEB, 9.11.1765, BBB, GA Oek. Ges. 74 (2); Jean-Louis Muret à Vincent Bernard Tschärner, 30.7.1765, BBB; Gabriel Seigneux de Correvon à la SEB, 2.10.1765, BBB.

<sup>121</sup> Vincent Bernard Tschärner à Jean-Daniel Bourgeois, 23.7.1765, BPY 4184 (22).

<sup>122</sup> Gabriel Seigneux de Correvon à la SEB, 2.10.1765, BBB.

<sup>123</sup> Le montant des droits de bourgeoisie ne diminue pas en dix ans, oscillant entre 1600 et 2500£ de 1769 à 1779 (ACY, Aa 76: 185, 1.7.1769; Aa 77: 74, 28.4.1770; Aa 80: 107–108, 25.6.1774; Aa 82: 506–507, 1.1.1779; Aa 83: 253, 26.6.1779).

<sup>124</sup> La situation est différente pour l'ensemble des cantons suisses. Si leur balance commerciale dans leurs échanges avec la France est continûment déficitaire entre 1766 et 1778, celle de la soie est positive quatre années sur six entre 1775 et 1780. Gern, Philippe: Les échanges commerciaux entre la Suisse et la France au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans: *Revue d'histoire suisse*, 21 (1971), 64–95, tableaux I à III.

<sup>125</sup> Voir l'article de Gerrendina Gerber-Visser cité à la n. 4.

<sup>126</sup> RAY: 20–21, 7.4.1762.

<sup>127</sup> Wyss, Regula: Pfarrer als Vermittler ökonomischen Wissens (voir n. 11).

<sup>128</sup> Holenstein, Kartoffel oder Seide? (voir n. 34), 170–171.